

ACTUALITÉS ET MISES À JOUR

- **LA PAC APRÈS 2020**
- **LES VILLAGES INTELLIGENTS SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE**
- **TRAVAIL THÉMATIQUE SUR L'EFFICACITÉ DES RESSOURCES**

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

- **RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES GAL**
- **LA VOIE VERS UNE AGRICULTURE AIDÉE PAR LA TECHNOLOGIE**
- **SUR LA ROUTE DE LA PAIX EN COLOMBIE RURALE**

À LA UNE...

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Le Réseau européen de développement rural

Le Réseau européen de développement rural (REDR) est la plateforme qui met en relation les acteurs du développement rural au sein de l'Union européenne (UE). Le REDR contribue à la mise en œuvre efficace des programmes de développement rural (PDR) des États membres en favorisant l'enrichissement et la mise en commun des connaissances, ainsi qu'en facilitant l'échange d'informations et la coopération à travers l'Europe rurale.

Chaque État membre a mis en place un Réseau rural national (RRN) qui réunit les organisations et les administrations actives dans le développement rural. À l'échelon de l'UE, le REDR soutient la mise en réseau de ces RRN, des administrations nationales et des organisations européennes.

Plus d'informations sur le *site web du REDR*
(<https://enrd.ec.europa>)

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne***

**Numéro gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(* Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits
(sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques)

Directeur de la publication: Neda Skakelj, chef d'unité, direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne.

Rédacteur en chef: Derek McGlynn, chargé des publications, Point de contact du REDR
Texte manuscrit finalisé en juin 2018. Version originale rédigée en anglais.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur internet, via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2018

ISSN 2443-7336 (print)

ISSN 2443-7395 (web)

© Union européenne, 2018

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement l'opinion des institutions de l'Union européenne.

Le contenu de la publication est donné uniquement à titre d'information et n'est pas juridiquement contraignant.

Imprimé par l'Imprimerie Centrale s.a. à Luxembourg

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER BLANCHI SANS CHLORE (ECF)

Vous pouvez également commander gratuitement un exemplaire papier sur le site internet de la librairie de l'UE:

<http://bookshop.europa.eu>

ou en envoyant une demande à info@enrd.eu

Remerciements

Auteurs: Gaya Ducceschi, Spyros Fountas, Xenia Gatzert, John Grieve, Susan Grieve, Christiane Kirketerp de Viron, Veronika Korčekova, Krzysztof Kwaterna, David Lamb, Iwona Lisztwan, Darius Liutikas, Jannes Maes, Derek McGlynn, Edina Ocsko, Shane O'Sullivan, Veneta Paneva, Katarzyna Panfil, Anna Parizan, Ricard Ramon, Myles Stiffler, Peter Toth.

Mise en page: Tipik - Benoit Goossens, Geraldine Meeus

Photo de couverture: © Freepik

SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

ACTUALITÉS DU REDR

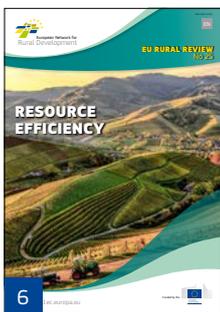
- 4 Les villages intelligents sur le devant de la scène
- 6 Travail thématique sur l'efficacité des ressources
- 7 Mise en réseau: faits marquants
- 7 Bibliothèque des publications du REDR
- 7 Ressources du REDR sur l'innovation LEADER
- 8 Des zones rurales plus attrayantes pour les jeunes
- 8 Réunions de gouvernance des réseaux ruraux européens
- 9 Nouvelles du Helpdesk Évaluation

ACTUALITÉS DE L'UE

- 10 La PAC après 2020
- 11 Matériel didactique sur l'agriculture durable
- 11 Rapport sur la mise en œuvre des Fonds ESI
- 11 Guides et publications de l'UE

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

- 12 Pour les GAL, une simplification s'impose
John Grieve, Susan Grieve et Peter Toth
- 14 Le développement rural sur la route de la paix
Anna Parizán
- 16 Une formation à LEADER
Dr Shane O'Sullivan et Krzysztof Kwaterna
- 18 Région de la mer Baltique: cap sur la bioéconomie
Darius Liutikas et Katarzyna Panfil





- 20** Un nouveau réseau rural pour la Turquie
Iwona Lisztwan



- 21** La voie vers une agriculture aidée par la technologie
Dr Spyros Fountas



- 22** Des bases de données de semences pour stimuler la production biologique
Xenia Gatzert



- 24** Un nouveau modèle de mise en œuvre
Christiane Kirketerp de Viron



17

À LA UNE... RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

25 INTRODUCTION

INTERVIEW

- 28** Ricard Ramon



OPINION

- 30** Jannes Maes



REPORTAGE

- 32** Assurer l'accès au secteur pour une nouvelle génération

REPORTAGE

- 36** Attirer et retenir la nouvelle génération



34



37

39 OUVRAGES & PUBLICATIONS



ÉDITORIAL



Le magazine Rural Connections que vous avez entre les mains ou que vous lisez en ligne a été publié à un moment de changement pour la politique de développement rural. Le cadre financier pluriannuel (CFP) en préparation depuis plusieurs mois est occupé à se concrétiser: les propositions de la Commission européenne relatives au futur budget de l'UE ont été publiées le 2 mai 2018, suivies peu après (le 1er juin) des propositions législatives sur la politique agricole commune (PAC) pour après 2020.

La dernière métamorphose de la PAC aura pour effet de dynamiser le réseau dans les prochains mois. Nous abordons les développements les plus récents dans nos traditionnelles « **Actualités et mises à jour** » (pp. 4 à 11), qui donnent aussi des détails sur une série d'initiatives de « villages intelligents », ainsi que des informations sur des événements récents et d'autres actualités du réseau.

Puisque nous parlons de changement, notre « **À la une... le renouvellement des générations** » (pp. 25 à 38) examine les efforts qui s'accomplissent pour accueillir et appuyer une nouvelle génération d'agriculteurs. Comme l'indique la communication de la Commission européenne sur l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture, le renouvellement des générations figure parmi les grandes priorités de la nouvelle PAC. Pour cette édition du magazine « Rural Connections », nous avons demandé à la Commission de nous expliquer pourquoi cette priorité est si importante et ce que les propositions législatives sur la PAC en disent. De plus, le président du CEJA nous raconte comment de jeunes agriculteurs voient leur avenir. Nous découvrons aussi des pratiques permettant de relever le triple défi de l'accès à la terre, au capital et aux connaissances. Pour refermer ce chapitre, nous présentons quelques initiatives qui réussissent à réhausser l'attrait des zones rurales.

En effet, nombreux sont les autres acteurs qui s'efforcent de transformer le paysage du développement rural. Dans la section « **Questions rurales, perspectives rurales** » (pp. 12 à 24), des parties prenantes des quatre coins du réseau nous expliquent comment elles contribuent à façonner l'avenir du développement rural.

Au-delà de l'UE, des nouvelles nous arrivent de Colombie, où des projets de développement rural aident le pays à se reconstruire après tant d'années de violents conflits. En Turquie, un nouveau réseau national composé de 25 groupes d'action locale (GAL) se met en place. Espérons qu'il lance bientôt des projets conjoints avec des membres de notre réseau.

À l'intérieur de l'UE, une grande diversité de participants nous parlent de leur travail – notamment de la façon dont un projet transnational Erasmus+ a créé une qualification formative LEADER –, ainsi que de la plus grande enquête LEADER jamais réalisée que le REDR a récemment achevée. Nous avons aussi droit à quelques éclaircissements sur le nouveau modèle de mise en œuvre basé sur la performance qui sera déployé dans la nouvelle PAC.

Dans ce monde qui ne cesse de changer, le magazine « Rural Connections » vous aide à séparer le bon grain de l'ivraie.

Vous avez lu quelque chose dans ce magazine qui vous inspire un commentaire ? Ou vous souhaitez nous faire part d'une idée pour une future édition ? Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter.

Derek McGlynn

Responsable des publications, PC du REDR

editor@enrd.eu

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

ACTUALITÉS DU REDR

Les villages intelligents sur le devant de la scène

Le réseau de développement rural s'enthousiasme pour les villages intelligents. Des projets individuels montrent déjà avec précision comment stimuler la fourniture de services, l'emploi et la croissance dans les zones rurales. Alors que le concept de village intelligent connaît un succès croissant, de nombreuses initiatives ont été lancées un peu partout dans la communauté du développement rural, y compris par des responsables politiques européens et internationaux, afin de bien comprendre comment une zone rurale devient « intelligente ». Voyons ensemble quelques-unes des conclusions tirées à ce sujet.

Séminaire du réseau

Le 22 mai 2018 à Bruxelles, lors d'un séminaire paneuropéen, le REDR a réuni plus de 140 praticiens du développement rural et responsables politiques dans le but d'identifier les moteurs et les mesures pratiques à mettre en œuvre pour créer un environnement favorable aux villages intelligents, avec un accent particulier sur les services ruraux.

En présentant la grande diversité d'innovations sociales et numériques qui jaillissent aux quatre coins de l'Europe, cet événement a souligné à quel point il importe que les communautés rurales prennent l'initiative de stimuler la fourniture de services, notamment dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de l'éducation et de l'énergie, ainsi que la mobilité dans les zones rurales.

Découvrez en détail comment les communautés rurales tirent parti des innovations numériques et sociales par l'intermédiaire des nombreux canaux et produits du REDR.

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Visitez la page consacrée aux villages intelligents sur le site web du REDR:
https://enrd.ec.europa.eu/smart-and-competitive-rural-areas/smart-villages_en

Naviguez sur le portail des villages intelligents:
https://enrd.ec.europa.eu/smart-and-competitive-rural-areas/smart-villages/smart-villages-portal_en

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

Initiatives prises au niveau de l'UE

- La **déclaration de Bled** pour « un avenir plus intelligent dans les zones rurales de l'UE » appelle à faire un usage innovant et inclusif des technologies numériques, à renforcer les connaissances et l'entrepreneuriat, et à offrir des aides complémentaires au titre des instruments de financement de l'UE. Cette déclaration a été signée le 13 avril 2018 lors d'une conférence qui s'est tenue à Bled, en Slovénie. Elle a été présentée par les députés européens Franc Bogovič et Tibor Szanyi aux commissaires européens Phil Hogan (agriculture et développement rural), Violeta Bulc (transports) et Mariya Gabriel (économie et société numériques).
- Un **projet pilote** de l'UE intitulé « Villages écosociaux intelligents » a été lancé en décembre 2017 afin de faire le point sur les défis et les opportunités qui se présentent aux zones rurales, d'élaborer une définition de « village intelligent » et d'identifier des exemples de bonnes pratiques et des études de cas.
- Un **avis** du Comité des régions (décembre 2017) a appelé à « Revitaliser les zones rurales grâce aux villages intelligents ».
- En octobre 2017, un **avis du Comité économique et social européen** a exprimé son appui aux « Villages et petites villes en tant que catalyseurs de développement rural ».
- L'« **action de l'UE en faveur des villages intelligents** » décrit, en avril 2017, une série d'initiatives qui concernent les politiques dans les domaines du développement rural, du développement régional, de la recherche, des transports, de l'énergie ainsi que du virage numérique et a été un catalyseur pour les initiatives susmentionnées.



Perspective internationale

L'importance de donner aux communautés locales les moyens d'agir et de tirer le meilleur parti possible des opportunités d'innovation rurale en faveur de la création d'emplois, de la croissance économique et de la fourniture de services, a été à nouveau soulignée lors de la 11e Conférence de l'OCDE sur le développement rural, qui s'est tenue du 9 au 12 avril 2018 à Édimbourg (Royaume-Uni).

Cet événement a mis en évidence les **dix moteurs clés du changement rural** et la nécessité d'élaborer une approche politique intégrée pour exploiter ces moteurs. Il s'est achevé par l'adoption de la **déclaration de politique d'Édimbourg sur le renforcement de l'innovation rurale** qui, à l'instar de la **politique rurale 3.0 de l'OCDE**, préconise l'application

d'un ensemble intégré de politiques pour soutenir l'innovation rurale ainsi que la compétitivité future et la durabilité des économies rurales.

Le Point de contact du REDR a conçu et organisé six **ateliers pré-conférence** qui ont présenté des exemples inspirants de projets dans des domaines tels que les chaînes de valeur mondiales, les communautés rurales intelligentes, les technologies pour affronter le changement climatique, les compétences de l'avenir, le soutien aux entreprises et la gouvernance future.

Cette conférence, organisée en collaboration entre le gouvernement écossais, la Commission européenne et le gouvernement britannique (DEFRA), a bénéficié de la participation active des réseaux ruraux européens et britanniques.

POUR EN SAVOIR PLUS

Site web de la 11e conférence de l'OCDE : <http://www.oecd.org/rural/rural-development-conference/>

Réseau rural écossais : <http://www.ruralnetwork.scot/news-and-events/news/oecd-rural-development-conference-2018>

Pour des informations sur les ateliers pré-conférence :

https://enrd.ec.europa.eu/news-events/events/11th-oecd-rural-development-conference-enabling-rural-innovation_fr

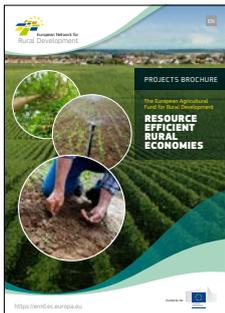
ACTUALITÉS & MISES À JOUR

Travail thématique sur l'efficacité des ressources

Le travail thématique général mené par le REDR sur la thématique de l'« écologisation de l'économie rurale » a produit un ensemble de réalisations autour des sous-thèmes « Efficacité des ressources » et « Gestion durable de l'eau et des sols ».

Ce travail a permis de recenser les approches d'une gestion efficace et efficiente des ressources naturelles et de préciser comment utiliser de façon stratégique les programmes de développement rural (PDR) pour soutenir cette gestion.

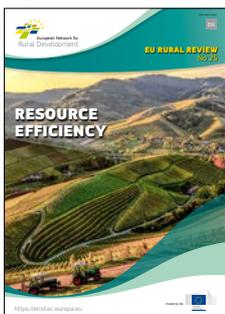
Le travail sur cette thématique a inclus des réunions de deux groupes thématiques spécifiques – qui ont chacun fonctionné pendant un an entre juillet 2016 et juillet 2018 –, l'édition de la Brochure des projets FEADER et de la Revue rurale de l'UE, ainsi que deux séminaires européens.

BROCHURE DES PROJETS FEADER SUR LES « ÉCONOMIES RURALES EFFICACES EN RESSOURCES »

Cette édition étudie la façon dont les financements des PDR contribuent à soutenir l'utilisation durable de l'eau et des sols par les communautés rurales. Elle met en exergue des exemples de projets qui créent une plus grande valeur économique et environnementale au départ de moins d'intrants.

Les projets sélectionnés illustrent des moyens pratiques de rendre le secteur

agricole plus efficace en ressources et montrent comment gérer les ressources naturelles de façon plus durable avec le soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

LA REVUE RURALE DE L'UE SUR L' « EFFICACITÉ DES RESSOURCES »

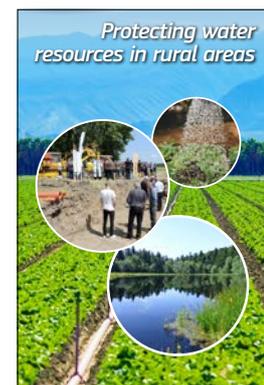
Le n° 25 de la Revue rurale s'intéresse au défi posé par l'efficacité des ressources et examine comment s'applique le concept de « faire plus avec moins » dans le domaine du développement rural. Il présente un aperçu des pratiques rurales d'efficacité des ressources et précise comment utiliser au mieux la politique de développement rural de l'UE pour favoriser une meilleure gestion des sols et de l'eau.

De plus, cette édition présente le programme européen LIFE, dont les projets pilotes fournissent de nombreux exemples inspirants de pratiques durables qui peuvent être reproduits par l'agriculture et les autres secteurs où sont actives les entreprises rurales.

AUTRES RÉALISATIONS THÉMATIQUES

Parmi les autres réalisations des groupes thématiques figurent notamment :

- des briefings sur les approches collectives, les régimes agro-environnementaux basés sur les résultats et les plans de gestion des nutriments ;
- des exemples de bonnes pratiques et des études de cas ;
- un rapport de synthèse sur l'efficacité des ressources dans six PDR ;
- un aperçu du soutien apporté par les PDR au niveau de l'UE ;
- les rapports des réunions et rapports finaux des deux groupes thématiques.

SÉMINAIRES DU REDR

En juin 2017 et juin 2018, deux séminaires européens ont examiné les opportunités pratiques, des exemples et les facteurs clés en matière d'efficacité des ressources dans les zones rurales, en mettant l'accent sur les moyens de permettre la gestion durable de l'eau et des sols à travers les PDR.

Rassemblant une grande diversité de parties prenantes du développement rural, ces deux événements ont montré combien il est important d'utiliser et de combiner de façon stratégique les mesures des PDR pertinentes pour soutenir les pratiques de gestion des terres efficaces en ressources, le transfert de connaissances, les services de conseil, la coopération et les investissements physiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez les pages « Efficacité des ressources » et « Gestion de l'eau et des sols » sur le site web du REDR :

https://enrd.ec.europa.eu/enrd-thematic-work/greening-rural-economy/resource-efficiency_fr

https://enrd.ec.europa.eu/enrd-thematic-work/greening-rural-economy/water-and-soil-management_en

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

Mise en réseau : faits marquants

Récapitulatif des dernières réunions des réseaux ruraux nationaux (RRN) dans la période de 2014 à 2020 :

- La 11e réunion conjointe des RRN, en parallèle avec un atelier sur la communication (31 mai et 1er juin 2018, à Prague, en République tchèque), a examiné les moyens de renforcer les opportunités de mise en réseau et d'améliorer les activités de communication au niveau national (RRN) et européen (REDR).
- L'atelier « Le Nord rural dynamique » (du 16 au 18 avril 2018, à Saaremaa, en Estonie) s'est penché sur l'application des programmes de développement rural (PDR) en Estonie, en Suède et en Finlande, ainsi que sur les activités connexes de mise en réseau.
- La 10e réunion des RRN (20 et 21 mars 2018, à Neuhardenberg, Brandebourg, en Allemagne) a examiné des exemples de projets inspirants menés autour des thématiques

de la mobilité rurale, des chaînes d'approvisionnement intelligentes et des villages numériques.

- Un atelier du REDR sur l'amélioration de la mise en œuvre de la politique rurale (13 février, à Rome, en Italie) s'est spécialement penché sur les États membres ayant des PDR au niveau régional, sur la façon dont ces programmes sont coordonnés à l'échelle nationale, sur les liens entre les PDR régionaux et sur les moyens dont disposent les réseaux pour soutenir la mise en œuvre des programmes.

 POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez la section « Événements passés » sur le site web du REDR :

https://enrd.ec.europa.eu/news-events/events/past_fr

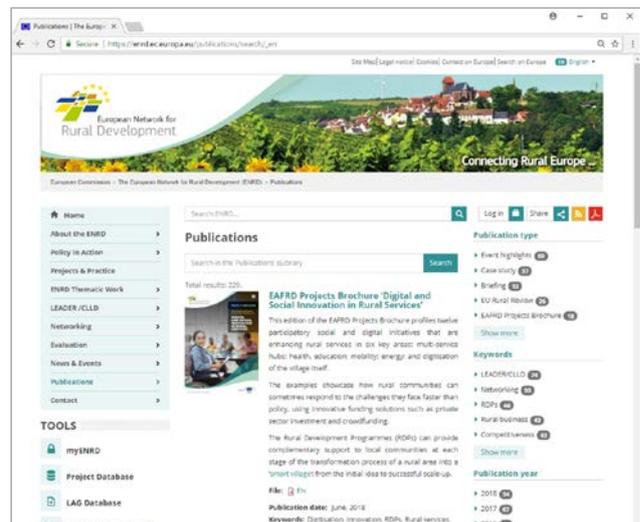
Bibliothèque des publications du REDR

Parcourez la bibliothèque des publications du REDR qui a été agrandie et comprend maintenant plus de 230 études de cas, fiches d'information, résumés d'événements et briefings produits par le Point de contact du REDR depuis 2014.

Vous pouvez faire une recherche dans ces publications en utilisant divers critères (type, mot clé, année ou texte libre). Elles traitent des principales thématiques de travail du REDR, entre autres : villages intelligents ; entreprises rurales et chaînes d'approvisionnement ; gestion de l'eau et des sols ; efficacité des ressources et économie verte ; inclusion sociale ; LEADER/DLAL.

 POUR EN SAVOIR PLUS

Parcourez la bibliothèque des publications du REDR :
<https://enrd.ec.europa.eu/publications/search>



Ressources du REDR sur l'innovation LEADER

Une nouvelle page placée sur le site web du REDR rassemble diverses ressources liées à l'innovation LEADER, notamment des orientations, des exemples pratiques, des événements du REDR, les mécanismes d'appui de l'UE et des travaux de recherche.

Cette page web est basée sur les apports du groupe de travail spécifique mené par les praticiens (GTP) du REDR. Vos commentaires sont les bienvenus ! Si vous souhaitez partager vos

exemples pratiques de cas d'innovation soutenus par LEADER, écrivez à l'adresse : leader-clld@enrd.eu.

 POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez la page « Innovation LEADER » sur le site web du REDR :
https://enrd.ec.europa.eu/leader-clld/leader-innovation_fr

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

Des zones rurales plus attrayantes pour les jeunes

Un atelier récent du REDR (3 mai 2018, à Bruxelles, en Belgique) a rassemblé de jeunes agriculteurs, des entrepreneurs et des responsables politiques afin d'explorer des pistes pour créer des opportunités d'emploi et des services en faveur des jeunes en milieu rural.

Cet événement a illustré des exemples inspirants d'initiatives pour jeunes, présentés par de jeunes leaders dans des domaines tels que l'entrepreneuriat, les liens entre le monde rural et urbain, la communication et le virage numérique.

De plus, il a permis d'examiner comment divers instruments politiques et fonds et leur association stratégique pourraient servir à améliorer l'attrait des zones rurales pour les jeunes. Ces discussions ont évoqué les facteurs de succès, la transférabilité des idées et des projets à grande échelle dans des domaines comme les régimes d'échange pour jeunes agriculteurs, LEADER/DLAL et les mécanismes d'appui pour les jeunes des zones rurales.



© ENRD Contact Point, 2018

Cet événement s'inscrit dans le cadre plus général du travail thématique du REDR sur

les thématiques « Inclusion sociale » et « Renouvellement des générations ».

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez les pages du travail thématique sur le site web du REDR :
https://enrd.ec.europa.eu/enrd-thematic-work/social-inclusion_fr
https://enrd.ec.europa.eu/enrd-thematic-work/generational-renewal_fr

Réunions de gouvernance des réseaux ruraux européens

Lors de leurs dernières réunions, les organes de gouvernance des réseaux ruraux (RR) de l'UE ont débattu des activités récentes et prochaines du REDR et du PEI-AGRI et échangé des idées sur leurs futurs travaux.

- Dans sa réunion du 25 mai 2018 (Bruxelles, Belgique), le Groupe de pilotage a examiné les activités récentes et prévues du réseau, notamment les idées concernant le travail en 2018-2019 à mener par le Point de contact du REDR, et a réfléchi aux réalisations de la 11e Conférence de l'OCDE sur le développement rural, qui s'est tenue du 9 au 12 avril 2018 à Édimbourg, au Royaume-Uni (pour plus d'informations sur cet événement, voir en p. 5).
- Lors de sa réunion du jeudi 8 mars 2018 à Bruxelles, en Belgique, le Sous-comité LEADER/DLAL a présenté des recommandations et des actions prioritaires pour l'amélioration de LEADER/DLAL dans la période de programmation actuelle. Les discussions ont traité de la vaste enquête que le Point

de contact du REDR a menée dans toute l'UE auprès des groupes d'action locale (GAL) en décembre 2017 (pour plus d'informations sur les résultats de cette enquête, voir en pp. 12 et 13).

- La 4e réunion de l'Assemblée des RR (14 décembre 2017 à Bruxelles, en Belgique) a formulé des orientations pour améliorer et prioriser les activités du REDR à la lumière des résultats du premier exercice complet d'auto-évaluation réalisé en automne 2017.

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez les pages consacrées à la gouvernance des réseaux ruraux européens sur le site web du REDR : https://enrd.ec.europa.eu/about/european-rural-networks-governance_fr

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

NOUVELLES DU HELPDESK ÉVALUATION

EUROPEAN
EVALUATION
HELPDESK
FOR RURAL DEVELOPMENT

Évaluation LEADER/DLAL plurifonds

En Suède, 48 GAL ont été sélectionnés pour mettre en œuvre des stratégies de DLAL pendant la période de programmation 2014-2020. Environ 88 % de ces stratégies sont mises en œuvre à travers une approche plurifonds entre les différents Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI). Face à cette situation inédite, l'autorité de gestion du PDR, plus spécifiquement le secrétariat chargé de l'évaluation du PDR, a décidé d'évaluer la façon dont cette approche plurifonds fonctionne.

© Mickan Thor, 2018



Les analystes Madielene Wetterskog (du secrétariat à l'évaluation) et Tina Wallin (de l'autorité de gestion du PDR, le Conseil suédois de l'agriculture) nous expliquent comment la Suède évalue LEADER/DLAL dans un contexte plurifonds.

Comment préparez-vous l'évaluation de LEADER/DLAL à travers plusieurs Fonds ESI ?

Toutes les évaluations menées dans le cadre du PDR sont coordonnées par le secrétariat à l'évaluation. Grâce à cela, nous pouvons veiller à ce qu'il n'y ait pas trop de chevauchements entre les évaluations. Celles-ci peuvent même se compléter et apporter des éclairages qui pourront s'avérer utiles pour nos futures activités.

Pour ce qui est des évaluations du DLAL entre plusieurs Fonds ESI, elles sont planifiées lors d'un forum collaboratif auquel participent les autorités de gestion d'autres fonds. De cette façon, la collaboration entre fonds et organisations devrait assurer la pertinence et la complémentarité de toutes les évaluations relatives au DLAL.

Comment préparez-vous l'évaluation de LEADER/DLAL à travers les niveaux de gouvernance ?

Dans le cadre de cet effort conjoint, le secrétariat joue un rôle crucial en apportant un soutien méthodologique aux GAL mais aussi en veillant à ce qu'ils n'évaluent pas les mêmes choses entre différents niveaux de gouvernance (p. ex. PDR et niveau local).

Quelles sont les évaluations en cours ?

Il y en a plusieurs mais l'évaluation visant surtout le niveau du PDR est l'« évaluation de l'impact du DLAL ». Pour cette évaluation, nous prévoyons d'utiliser principalement des méthodes quantitatives qui peuvent faire la distinction entre le DLAL et, entre autres, les aspects géographiques et

démographiques. Cette évaluation est en phase de démarrage et nous attendons ses résultats préliminaires pour la fin 2018.

En vous basant sur votre expérience, que recommanderiez-vous aux autres États membres ?

L'évaluation de LEADER/DLAL nécessite beaucoup de travail de communication et de coordination entre les parties prenantes des divers fonds et au sein de ceux-ci, ainsi qu'entre les multiples niveaux de gouvernance. Nous estimons qu'il est impératif d'impliquer toutes les parties prenantes dans le processus d'évaluation. C'est pourquoi nous avons établi des réunions semestrielles spécifiquement axées sur l'évaluation de LEADER/DLAL. Nous recommandons aussi d'impliquer le réseau rural national, en particulier concernant la diffusion des conclusions de l'évaluation.

POUR EN SAVOIR PLUS

Lisez l'intégralité de l'interview dans l'édition n° 9 du « Rural Evaluation NEWS », une publication du Helpdesk Évaluation : https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/publications/en?f%5B0%5D=im_field_enrd_publ_ehd_content_t%3A20151
Découvrez plus d'informations sur l'évaluation de LEADER/DLAL dans « Lignes directrices : Évaluation de LEADER/DLAL » : https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/publications/evaluation-leaderclid_en?pk_campaign=TWG3&pk_kwd=LEADER,%20CLLD

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

ACTUALITÉS DE L'UE

La PAC après 2020

Le 1er juin 2018, la Commission européenne a publié ses propositions législatives en vue de la modernisation et de la simplification de la politique agricole commune (PAC) pour la période de programmation 2021-2027.

NEUF OBJECTIFS

À partir de neuf objectifs clairs, comme montré dans l'illustration, la future PAC continuera à garantir l'accès à une alimentation de qualité et à défendre fermement le modèle agricole européen, unique en son genre, tout en portant une attention accrue à l'environnement et au climat, en favorisant la transition vers un secteur agricole plus durable et le développement de zones rurales dynamiques.

UNE NOUVELLE MÉTHODE DE TRAVAIL

La Commission propose de remplacer l'approche uniforme, dotée de prescriptions détaillées au niveau de l'UE, par un système plus souple, laissant aux États membres une plus grande latitude pour adapter l'aide à leurs besoins spécifiques.

La nouvelle politique sera mise en œuvre par l'intermédiaire de « plans stratégiques pour la PAC », élaborés au niveau national et approuvés par la Commission.

Les États membres disposeront d'une plus grande latitude pour choisir les mesures les plus appropriées dans une longue liste d'interventions convenues au niveau de l'UE. Par exemple, la nouvelle PAC définit huit grands domaines d'action au sein du développement rural (environnement et climat; jeunes agriculteurs; gestion des risques; connaissance et informations; etc.) au lieu des 69 mesures et sous-mesures actuelles.

L'attention portera moins sur les règles et la conformité que sur les résultats et la performance. Le fait de passer d'une approche universelle à une approche sur



mesure rapprochera la politique de ceux qui en assurent la mise en œuvre sur le terrain.

Cette approche donnera aux États membres bien plus de latitude pour décider de la meilleure manière d'atteindre les objectifs communs tout en répondant à leurs besoins spécifiques. Pour en savoir plus sur le nouveau modèle de mise en œuvre, voir l'article à ce sujet en p. 24.

BUDGET DE LA PAC

La proposition de la Commission relative au cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 de l'UE comprend un montant de 365 milliards d'euros pour la PAC, dont 265,2 milliards d'euros seront affectés aux paiements directs, 20 milliards d'euros aux mesures de soutien du marché et 78,8 milliards d'euros au développement rural.

PROCHAINES ÉTAPES

Les propositions relatives au CFP et à la nouvelle PAC pour 2021-2027 ont été transmises au Parlement européen et au Conseil. Dans les prochains mois, les colégislateurs devront adopter leurs positions respectives sur les propositions de la Commission.

Pour sa part, la Commission encourage des décisions rapides. Un accord sur le prochain budget à long terme en 2019 – avant les prochaines élections au Parlement européen – permettrait d'assurer une transition sans heurts entre le budget à long terme actuel (2014-2020) et le nouveau, ce qui garantirait la prévisibilité et la continuité du financement, dans l'intérêt de tous.

POUR EN SAVOIR PLUS

Propositions législatives de la Commission européenne :

https://ec.europa.eu/commission/publications/natural-resources-and-environment_en

Fiche d'information : http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-18-3974_fr.htm

Cadre financier pluriannuel, 2021-2027 : https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/communication-modern-budget-may_2018_en.pdf

ACTUALITÉS & MISES À JOUR

Matériel didactique sur l'agriculture durable

Une sélection de ressources utiles relatives à l'agriculture qui ont été produites par des projets de l'UE :

- Un ensemble d'**études de cas et une boîte à outils** du projet PEGASUS, mené au titre de Horizon 2020: des orientations sur le lancement d'initiatives collectives visant à accroître les bénéfices environnementaux et sociaux de la **gestion des terres**.
<http://pegasus.ieep.eu/resources/toolkit>
- Une **plateforme de formation** en ligne créée par le projet REVAB, au titre d'Erasmus+, sur la thématique de la restauration et de la réutilisation des **bâtiments agricoles** comme moyen de diversifier l'économie rurale.
www.revab-erasmus.eu
- Une **plateforme** offrant une base de données des **technologies d'agriculture intelligente**, des bonnes pratiques, des recommandations et des rapports de politique, par le réseau thématique Smart AKIS, dans le cadre d'Horizon 2020.
www.smart-akis.com

Rapport sur la mise en œuvre des Fonds ESI

Le rapport stratégique 2017 de la Commission européenne sur la mise en œuvre des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) fournit des détails sur les résultats atteints par les fonds dans les domaines du développement rural (FEADER), de la pêche (FEAMP), de la cohésion (Fonds de cohésion), du développement régional (FEDER) et des affaires sociales (FSE), depuis le début de la période de financement 2014-2020.

Selon ce rapport, à la fin octobre 2017, quelque 278 milliards d'euros (presque la moitié du budget global des cinq fonds)

avaient été engagés pour des projets concrets dans divers domaines tels que l'économie à faible intensité de carbone, l'adaptation au changement climatique, l'inclusion sociale, l'amélioration des services numériques en zone rurale et le soutien à la compétitivité. Pour plus d'informations, voir le communiqué de presse et la fiche d'information à ce sujet. Une vidéo présente cinq parmi les deux millions de projets sélectionnés pour un financement depuis 2014. Le projet du FEADER présenté est la WAB, une école supérieure rurale active dans le domaine de la transition numérique.

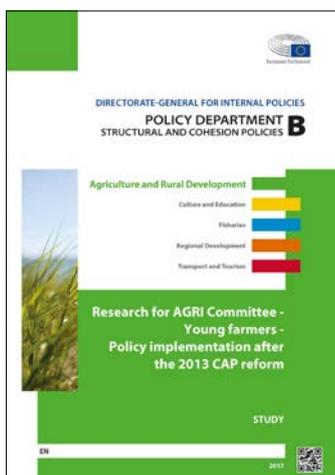
 POUR EN SAVOIR PLUS

Rapport stratégique sur les Fonds ESI :
http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/strat_rep_2017/strat_rep_2017_fr.pdf

Vidéo sur les Fonds ESI : www.youtube.com/watch?v=qpmKeR3RKDY

La WAB :
https://enrd.ec.europa.eu/projects-practice/wab-rural-high-school-digital-transition_en

Guides et publications de l'UE



ISBN 978-92-846-2028-9



Un briefing analysant les données clés et les tendances relatives aux zones agricoles et rurales de l'Europe, l'actuelle PAC et les implications pour la politique après 2020.



Un rapport sur l'utilisation des instruments financiers dans la mise en œuvre de la politique de développement rural, sur la base d'expériences concrètes dans les États membres de l'UE.

Une étude des outils et des mécanismes d'appui aux jeunes agriculteurs, de la façon dont ils sont mis en œuvre partout en Europe, avec des recommandations en vue d'améliorations.

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Pour les GAL, une simplification s'impose

John Grieve, Susan Grieve et Peter Toth

Le Point de contact du REDR a publié les résultats de la plus vaste enquête LEADER jamais réalisée.



John Grieve,
Expert politique de
haut niveau, Point
de contact du REDR
john.grieve@enrd.eu

En novembre 2017, le REDR a lancé une enquête auprès des groupes d'action locale (GAL) concernant leur expérience de la mise en œuvre de LEADER sur le terrain. Avec 2 200 GAL contactés et 710 réponses, il s'agit de l'enquête LEADER la plus vaste jamais réalisée.

L'enquête comportait quatre parties: données de base, principes de LEADER, activités de LEADER et amélioration de LEADER. Les résultats de l'enquête permettent une compréhension bien plus profonde de la mise en œuvre de LEADER. Ses conclusions confirment l'objectif déjà formulé par le Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens, à savoir promouvoir une mise en œuvre plus simple et efficace de l'approche LEADER/DLAL.⁽¹⁾

Les résultats de l'enquête ont également confirmé des commentaires souvent entendus des parties prenantes de LEADER concernant les difficultés posées par la gestion de la charge administrative, des ressources disponibles et du temps imparti pour l'animation locale et l'appui à l'innovation. Pour les GAL, la priorité générale portait clairement sur le soutien aux projets locaux et au développement local.

Des GAL de 19 territoires nationaux et de 70 territoires régionaux ayant des programmes de développement rural (PDR) ont répondu à l'enquête. Cinq États membres de l'UE ont fourni plus de la moitié du total des réponses: Allemagne (143 réponses), France (86), Espagne (83), République tchèque (53) et Autriche (43).

“ Les programmes doivent rappeler les éléments de base de LEADER; malheureusement, beaucoup de gens ne voient que les projets et leur financement, en perdant de vue le processus LEADER. L'animation devrait être renforcée. ”

Un répondant à l'enquête

Les GAL LEADER accordent la priorité aux aspects de leur travail qui touchent au développement local. Pour en avoir la preuve, il suffit d'examiner les résultats

relatifs aux grandes priorités opérationnelles des GAL (« atteinte des objectifs des SDL »), les principes LEADER les plus importants (« approche ascendante avec pouvoir décisionnel ») et les principales activités (« appui au développement de projets »). L'animation, la coopération et l'innovation locale figurent aussi en bonne place dans les réponses.

Les GAL sont confrontés à des contraintes en raison de la lourdeur des exigences administratives et d'élaboration de rapports mais aussi des actuels systèmes nationaux/régionaux de mise en œuvre. Pour beaucoup, un niveau plus élevé d'autonomie et de responsabilité aurait une influence positive sur leurs réalisations. Les principaux besoins d'appui identifiés par les GAL concernent la simplification (procédures de demande, formulaires, contrôles, options simplifiées en matière de coûts) ainsi qu'une meilleure coordination et coopération entre les parties prenantes de LEADER dans tous les systèmes de mise en œuvre de LEADER.

“ Un travail de gestion de la qualité devrait être réalisé dans tous les GAL(P) afin d'améliorer leurs activités. ”

Un répondant à l'enquête

Un rapport résumé des résultats de l'enquête sera publié dans la section LEADER du site web du REDR. De plus, les résultats de l'enquête seront largement diffusés afin de faciliter l'amélioration du cadre de mise en œuvre de l'approche LEADER.

Le Point de contact du REDR tient à remercier les GAL qui ont répondu à l'enquête ainsi que les autorités de gestion et les réseaux ruraux nationaux qui ont encouragé cette participation couronnée de succès.

(1) https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/sg3-final_report_151020.pdf

L'approche LEADER dans l'UE

Une sélection de constatations tirées de l'enquête menée auprès des GAL

DONNÉES DE BASE

- 72 % des réponses ont été fournies par des directeurs de GAL ;
- 78 % des GAL ayant répondu étaient déjà actifs avant la période de programmation 2014-2020 ;
- 67 % des GAL avaient lancé des appels à projets avant la fin 2016 ;
- 32 % des GAL ont utilisé plusieurs Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) ;
- 94 % des GAL disposent d'un budget > 1 mio € (44 % entre 2 et 4 mio €, 2 % > 10 mio €) ;
- 89 % des GAL affectent > 14 % de leur budget total aux frais de fonctionnement et d'animation, et 31 % y affectent > 21 %.

PRINCIPES DE LEADER

- L'approche ascendante était considérée comme le principe le plus important (essentiel pour 73 %) pour assurer aux GAL le pouvoir décisionnel leur permettant de concevoir et de mettre en œuvre leurs stratégies de développement local (SDL).
- La plupart des GAL peuvent aussi utiliser des critères qualitatifs et des connaissances locales pour alimenter en informations leurs décisions de sélection de projets.
- La plupart des GAL peuvent appliquer de façon majoritaire ou complète les éléments de l'approche LEADER ; les projets de coopération et les approches innovantes sont les éléments les plus difficiles à mettre en œuvre.
- 84 % des GAL estiment que leur capacité à mettre en œuvre l'approche LEADER est limitée par la bureaucratie et les charges administratives.

ACTIVITÉS DE LEADER

- Les cadres nationaux/régionaux de mise en œuvre étaient perçus comme limitant la liberté de la plupart des GAL de poursuivre leurs priorités opérationnelles.
- Du point de vue des GAL, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de LEADER concernent surtout les exigences des autorités de gestion / agences de paiement, les procédures

de mise en œuvre et les limitations au niveau des PDR.

- L'activité à laquelle le personnel des GAL consacre le plus de temps est le « soutien au développement des projets ». S'il avait le choix, il y consacrerait encore davantage de ressources et de temps, ainsi qu'à l'animation, à la coopération et à l'innovation.
- La principale priorité opérationnelle des GAL consiste à atteindre les objectifs de leurs SDL : toutes les hautes priorités opérationnelles sont liées au développement, aux solutions et aux capacités au niveau local.
- 63 % des GAL estiment que les exigences des autorités de gestion / agences de paiement ont augmenté depuis 2014.
- 48 % des GAL sont chargés uniquement de la sélection des projets, et 19 % conduisent les procédures de sélection et d'approbation et effectuent les paiements aux porteurs des projets locaux.

AMÉLIORATIONS DE L'APPROCHE LEADER

- 78 % des GAL estiment qu'un niveau plus élevé d'indépendance et de responsabilité aurait pour effet d'améliorer leurs réalisations.
- Pour plus de 50 % des GAL, une simplification des procédures et des formulaires de candidature et des systèmes de contrôles plus proportionnés seraient d'importantes améliorations à apporter.
- Pour les GAL, les besoins d'aide prioritaires à recevoir des autorités des PDR et/ou des RRN concernent une meilleure compréhension des attentes en matière d'audit et une amélioration de la coordination et de la coopération dans le système de mise en œuvre de LEADER aux niveaux national et de l'UE.
- La plupart des GAL veulent être associés aux activités du REDR. De l'aide est souhaitée concernant l'application des options simplifiées en matière de coûts, la gestion financière et administrative de la mise en œuvre des SLD au niveau des GAL, le renforcement de l'innovation dans LEADER, ainsi que la mise en réseau et la coopération.

Mesure dans laquelle les GAL sont capables d'appliquer les sept principes LEADER



QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Le développement rural sur la route de la paix

Anna Parizán

Le Fonds fiduciaire de l'UE en faveur de la Colombie appuie des projets de développement rural pour aider à la reconstruction du pays après des années de conflit violent.



Anna Parizán,
consultante en
développement rural
anna.parizani@ruralarea.info

La Colombie a été le théâtre, ces cinquante dernières années, d'un violent conflit armé qui a déstabilisé le pays en causant la mort de plus de 200 000 personnes et en contraignant plus de cinq millions d'autres à se déplacer à l'intérieur du pays. Pendant toute cette période, les zones rurales du pays ont souffert des activités illégales de production de drogue et de la violence qui y était liée. Dans certaines zones, la prestation de services publics a été rendue impossible par l'absence de contrôle gouvernemental.

L'accord de paix récemment conclu permet d'espérer une amélioration de la situation. Le gouvernement colombien veut renforcer le processus de paix en encourageant le développement économique et social du pays. De son côté, l'Union européenne continue à offrir son soutien à la Colombie.

SOUTIEN POST-CONFLIT

À la suite de la signature de l'accord de paix, l'UE a créé un Fonds fiduciaire post-urgence en faveur de la Colombie qui promeut les projets de développement rural dans des zones ayant souffert du conflit. Pour ces projets, une mise en œuvre conjointe était prévue en coopération avec des intervenants colombiens, notamment des organisations non gouvernementales et le secteur privé. Ce fonds de 95 millions d'euros est centré sur la politique agricole et sur la stimulation de l'activité économique et de la productivité dans les zones rurales éloignées, ainsi que sur le renforcement de la présence de l'État et la restauration du tissu social dans les zones retirées et marquées par le conflit.

« Grâce aux plans de développement, les territoires ayant souffert du conflit ont maintenant de grandes chances de connaître une paix durable et le développement. Il est important d'y associer toutes les parties, notamment les victimes, les producteurs de coca, les autres cultivateurs et les anciens guérilleros. Les cultures pouvant remplacer la marijuana et la coca sont le cacao, le café et d'autres fruits indigènes. »

Francisco Garcia Garcia,
directeur du Fonds fiduciaire de l'UE, Zone post-conflit
colombienne à la Délégation de l'Union européenne à Bogota

Le Fonds fiduciaire est un outil de développement qui rassemble des moyens de différents donateurs pour permettre une réponse rapide, flexible et collective aux diverses dimensions d'une situation d'urgence ou de post-urgence.

DÉVELOPPEMENT RURAL À PUTUMAYO

Le Fonds fiduciaire de l'UE apporte une aide pratique en finançant des projets de coopération au développement rural. L'un de ces projets, dans la région de Putumayo, fait appel au savoir-faire européen pour aider à exploiter les résultats de la recherche colombienne en vue de mettre en place une agriculture durable et des zones rurales viables.

Le projet compte un partenaire principal colombien (Corpoamazonia) et un groupe de partenaires hongrois placé sous la coordination du Bureau colombien de la Chambre de commerce nationale hongroise. Il aide les agriculteurs locaux à abandonner la production illégale en les encourageant à se tourner vers les produits alternatifs et l'utilisation durable des ressources naturelles, cela afin d'améliorer la qualité de vie des communautés.

Le projet est mené à bien à travers des évaluations, des recherches, un renforcement des capacités et des formations. Les activités qu'il couvre sont très variées : développement de systèmes agroforestiers, notamment de systèmes traditionnels d'utilisation des terres basés sur la gestion des ressources naturelles ; création de pépinières produisant des plants d'espèces indigènes ; mise en œuvre de chaînes de valeur au niveau des communautés ; aménagement de pistes touristiques et installation de points de distribution d'eau potable. Cette initiative souligne l'importance de la participation des communautés locales, en particulier des femmes, au processus de prise de décision. De plus, elle aide les anciens combattants à se réintégrer dans la vie civile et renforce les PME locales. D'une durée de deux ans, ce projet s'achèvera en avril 2020.



© Anna Parizán

UN WEEK-END DANS UNE ZONE DE TRANSITION

La ZVTN Urias Rondon est l'une des 26 zones de transition établies dans les régions rurales qui étaient auparavant aux mains du mouvement de guérilla FARC - EP («Forces armées révolutionnaires de Colombie - Armée du peuple»). Les habitants de ces zones de transition ont reçu un territoire doté d'infrastructures de base telles que systèmes d'eau potable et d'assainissement, routes intérieures, réfectoire et logement. Ces zones sont censées réintégrer les anciens guérilleros des FARC dans la vie civile.

Membre d'une petite délégation d'experts européens en développement rural, j'ai visité la ZVTN Urias Rondon lors d'une mission d'information. Nous y avons été très chaleureusement accueillis. Le camp héberge actuellement 220 anciens guérilleros, des hommes comme des femmes, ainsi que sept nouveaux-nés. Depuis leur arrivée en janvier 2017, ces anciens combattants y ont réalisé d'importantes améliorations, en particulier le lancement d'activités agricoles. La communauté élève maintenant des poules et des cochons, cultive des bananes, des arachides incas et d'autres plantes, et gère un potager, une zone de compostage et deux petits lacs où elle aimerait commencer une activité d'aquaculture.

Les produits qui ne sont pas consommés localement sont vendus dans la région. Un petit atelier de charpenterie a été installé pour répondre aux besoins du camp et à ceux de la zone environnante. Les résidents ont également construit des zones communes, comme un terrain de football et une aire dotée d'un toit pour accueillir des événements. Un tout nouveau projet de tourisme rural a été récemment lancé. Les habitants de la zone peuvent accéder à des services éducatifs, une possibilité très utile car nombre d'anciens combattants n'ont pas terminé l'enseignement primaire.

Alors que l'activité régnait dans le camp, un des dirigeants de la communauté nous a expliqué que «les habitants aimeraient beaucoup mener davantage d'activités pour pouvoir dépenser leur énergie». Beaucoup d'anciens combattants ont moins de 30 ans et voudraient trouver un sens à leur vie.

Le gouvernement colombien subventionnera les habitants de la zone pendant deux ans. Celle-ci a maintenant moins d'un an pour assurer sa propre durabilité. Les projets de développement rural de l'UE mis en œuvre en coopération avec les habitants de la zone jouent un rôle important sur cette route vers la paix.

POUR EN SAVOIR PLUS

Fonds fiduciaire de l'UE en faveur de la Colombie :

https://ec.europa.eu/europeaid/eu-trust-fund-colombia_en

Fonds fiduciaire de l'UE en faveur de la Colombie, critères opérationnels applicables à la soumission des propositions :

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/eutf-operational-criteria_en.pdf

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Une formation à LEADER

Dr Shane O'Sullivan et Krzysztof Kwatera

Un projet transnational Erasmus+ a créé une nouvelle qualification formative LEADER. La première promotion d'étudiants décrochera prochainement son «certificat en gestion de programme LEADER»



Dr Shane O'Sullivan,
Institut de Technologie de Limerick
shane.osullivan@lit.ie



Krzysztof Kwatera,
GAL «Dolina Raby», Pologne
kwatera@onet.pl

La formation transnationale à la mise en œuvre de LEADER (TELI2) est un projet transnational multi-acteurs qui entend développer ou améliorer les connaissances, les aptitudes et les compétences du personnel et des membres des conseils d'administration des groupes d'action locale (GAL) et des entreprises de développement local (EDL).

Le renforcement des compétences des acteurs clés de la mise en œuvre du programme LEADER soutient et améliore le transfert de bonnes pratiques concernant les initiatives de développement rural. Au final, il peut contribuer au développement socio-économique des zones rurales.

Ce projet de 30 mois qui est financé par le programme Erasmus+ – le programme créé par l'UE pour soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe – a démarré en septembre 2016 sous la coordination de l'Institut de Technologie de Limerick, un établissement d'enseignement supérieur en Irlande. Le consortium du projet comprend un autre établissement d'enseignement supérieur: l'université de Ljubljana en Slovénie.

La première réalisation du projet TELI2 consiste en un rapport de recherche qui présente un aperçu des mécanismes de mise en œuvre associés au programme LEADER dans les pays partenaires respectifs. Ce rapport a également identifié les ensembles essentiels d'aptitudes, de connaissances et de compétences que les responsables du développement et les membres des conseils d'administration des GAL exigent pour une mise en œuvre efficace du programme LEADER sur un territoire prédéfini (zone du GAL). Il passe aussi en revue les difficultés rencontrées par diverses parties prenantes qui mettent en œuvre ces programmes. Les conclusions du rapport ont été utilisées par les partenaires du projet pour élaborer une qualification formative: le «certificat en gestion de programme LEADER». Ce certificat est accrédité par l'Institut de Limerick.

Les étudiants qui suivent ces cours doivent analyser de façon critique des théories, des cadres conceptuels



TELI2
Transnational Education in
LEADER Implementation 2

LES OBJECTIFS DE TELI2

- Réaliser des recherches sur la mise en œuvre de LEADER dans les États membres de l'UE et sur les besoins de formation du personnel et des membres des conseils d'administration des projets LEADER.
- Dispenser un cours de formation fondé sur de bonnes pratiques de mise en œuvre du programme LEADER aux responsables d'EDL ou de GAL.
- Promouvoir l'apprentissage partagé entre les pays qui ont des programmes LEADER et ceux qui sont de relatifs débutants dans la mise en œuvre de tels programmes.
- Dispenser un programme accrédité sous la forme d'un modèle d'apprentissage mixte comprenant des cours en ligne, des ateliers et des formations par le travail.
- Renforcer les compétences des organisations de mise en œuvre de LEADER par un apprentissage tout au long de la vie.
- Permettre la mobilité du personnel LEADER dans un projet transnational et une future collaboration potentielle dans des initiatives de développement rural.





TELI2 associe des concepts théoriques à des visites réelles de projets LEADER innovants.

et des bonnes pratiques relevant du développement rural en Europe, ainsi qu'identifier et examiner les caractéristiques clés de la méthode LEADER et son application à différentes échelles spatiales: européenne, nationale, régionale et locale.

Les premières activités dans le cadre du «certificat en gestion de programme LEADER» ont démarré en octobre 2017 avec un atelier d'«Enseignement, formation et apprentissage» organisé par l'EDL irlandaise SECAD de Middleton (Comté de Cork). Un total de 16 étudiants d'Irlande, du Portugal, de Croatie, de Slovénie, de Pologne et de Roumanie ont participé à ce séminaire.

Tous les participants étaient des employés ou membres du conseil d'administration de GAL, d'EDL ou d'une agence nationale. Les principaux thèmes traités par ce premier atelier d'une semaine étaient: gestion de projets LEADER et systèmes informatiques; principes clés du développement endogène; création de communautés inclusives; compétences de communication; planification socio-économique pour les GAL. Au cours de l'atelier, les étudiants ont visité des projets locaux financés par le précédent programme LEADER. Il s'agissait notamment des projets Titanic Experience (Cobh), Millennium Gardens (Cobh), Clock Gate (Youghal) et Wildlife and bird trail (Ballyvergan).

Le deuxième atelier d'«Enseignement, formation et apprentissage» a été organisé par le GAL ADRIMAG, dans la municipalité d'Arouca, au Portugal, en février 2018. Les principaux thèmes comprenaient: gestion du programme LEADER; création de partenariats réussis dans le cadre de LEADER; perceptions de LEADER; renforcement des capacités et démocratisation des processus décisionnels. Ces concepts théoriques ont été approfondis à travers une série de visites rendues à des projets innovants financés par les programmes LEADER actuel et précédent sur le territoire du GAL ADRIMAG. Quelques exemples de projets remarquables: Ervital

(producteur de plantes pour tisanes); Capuchinhas de Montemuro (production de vêtements); Association pour l'intégration des enfants handicapés d'AROUCA (prestataire de services pour personnes handicapées); Mirtilusa (coopérative de producteurs de fruits et légumes). Les participants ont beaucoup apprécié ces opportunités d'apprentissage pratique à Middleton et à Arouca.

En avril 2018, l'atelier final s'est déroulé au GAL de Gościńiec 4 Żywiółow et à celui de Dolina Raby, dans le sud de la Pologne. Il avait pour thème l'utilisation d'aliments produits localement dans des pépinières d'entreprises du secteur alimentaire. De la sorte, les étudiants ont appris des techniques relatives à la promotion d'emplois locaux, à la production durable et aux traditions culturelles locales. Dans les intervalles entre les ateliers d'«Enseignement, formation et apprentissage», tous les participants travaillent avec du matériel didactique mis à leur disposition grâce à des méthodologies d'apprentissage mixte en ligne.

Le certificat LEADER accrédité s'adresse aux professionnels et aux décideurs politiques. Il fournit aux parties prenantes les connaissances et compétences qui leur permettront d'assurer une mise en œuvre réussie des programmes et projets LEADER. La prochaine promotion d'étudiants à recruter pour le «certificat en gestion de programme LEADER» commencera ses activités en automne 2018 à l'Institut de Technologie de Limerick, et les cours en ligne démarreront en janvier 2019.

POUR EN SAVOIR PLUS

Site web: <http://teli2.eu>

Facebook:

<https://www.facebook.com/TELI2-1343600152427341/>

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Région de la mer Baltique : cap sur la bioéconomie



Darius Liutikas et Katarzyna Panfil

Un réseau de création récente travaille en vue d'aligner la contribution des programmes de développement rural (PDR) sur la bioéconomie dans le cadre plus vaste de la « stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique » (EUSBSR).



Darius Liutikas,
vice-ministre,
ministre de
l'agriculture de
la République
de Lituanie

darius.liutikas@zum.lt



Katarzyna Panfil,
responsable de
projet, Point de
contact du REDR

kasia.panfil@enrd.eu

La « stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique » (EUSBSR) est une stratégie macrorégionale de l'UE visant à améliorer l'état environnemental de la mer Baltique, à solutionner les goulets d'étranglement des transports et à stimuler les interconnexions énergétiques, ainsi qu'à faciliter le développement de marchés concurrentiels au-delà des frontières et la constitution de réseaux communs pour la recherche et l'innovation dans la région.

L'intensification des effets combinés des PDR dans la région fait partie de cette stratégie. La réalisation des objectifs de l'EUSBSR se déroule dans le cadre d'actions, de projets et de processus transnationaux conjoints. Le domaine politique « bioéconomie » de l'EUSBSR entend renforcer la durabilité de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche en encourageant l'adoption d'une approche intégrée dans la transition vers une utilisation optimale des ressources biologiques et vers des systèmes durables de production primaire et de transformation.

L'année dernière a vu le lancement du « Réseau de la mer Baltique pour le Fonds européen agricole pour le développement rural » (BSN-EAFRD). Ce réseau a pour objectif de faciliter et de renforcer la coopération transnationale et ainsi de consolider le lien entre le FEADER et l'EUSBSR.

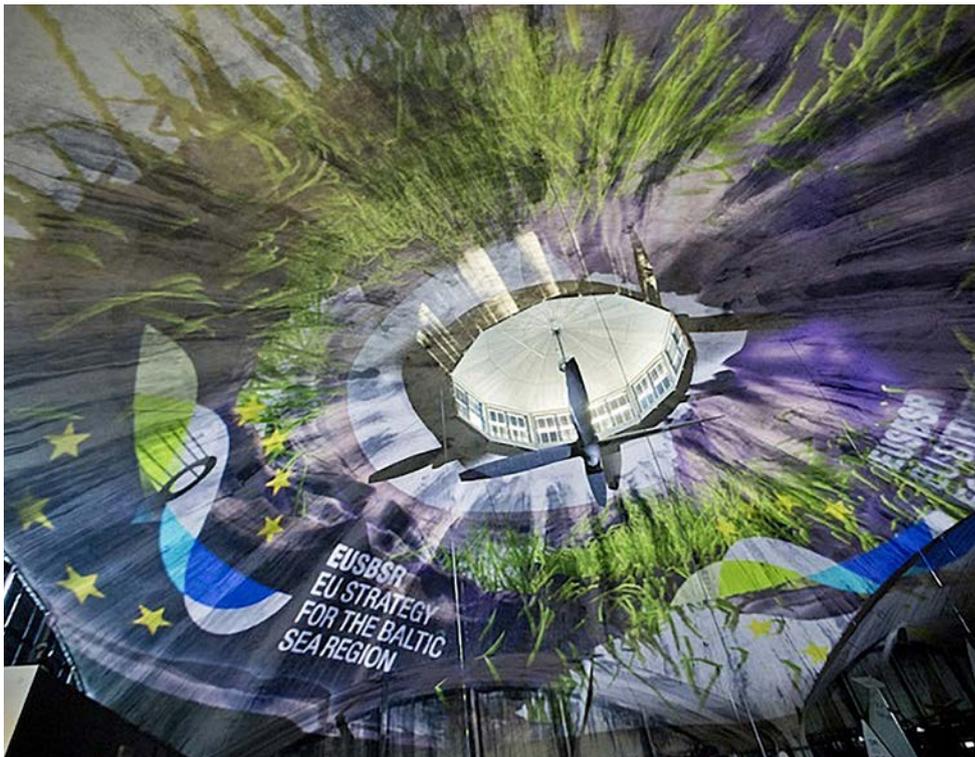
Les membres clés du nouveau réseau sont des fonctionnaires participant à la mise en œuvre de PDR, surtout des membres des autorités de gestion de pays de la région de la mer Baltique : Estonie, Finlande, Lituanie, Pologne et Suède. Le réseau accueille aussi des représentants d'autres pays riverains de la mer Baltique.

BIOÉCONOMIE

« La bioéconomie offre une approche intégrée qui permet d'incorporer la prospérité économique et les aspects sociaux et environnementaux (sur terre et en mer) de la durabilité dans l'agriculture, la foresterie, la pêche et l'aquaculture. Mieux encore, elle propose une approche pour améliorer la durabilité, l'entrepreneuriat, la compétitivité et la croissance, à la fois dans les villes et les régions rurales, en exploitant la pensée circulaire, mais aussi une approche qui vise à permettre la transition d'une solution basée sur les combustibles fossiles vers une société durable fondée sur les produits biologiques. En d'autres termes, une bioéconomie durable est liée à toutes les composantes de l'économie verte et bleue. »

Plan d'action de l'EUSBSR

Le BSN-EAFRD est également ouvert à d'autres parties prenantes engagées dans le développement rural de la région de la mer Baltique, dans la mise en œuvre de l'EUSBSR ou dans la bioéconomie en général. Les participants peuvent se joindre au réseau à titre de membres à part entière ou de partenaires affiliés. Le ministère de l'agriculture de la République de Lituanie, en qualité de coordinateur responsable du développement rural du domaine politique « bioéconomie » de l'EUSBSR, assume un rôle de facilitateur et de promoteur du réseau BSN-EAFRD. Il assure la coordination des activités



du réseau et promeut ses résultats aux niveaux local, national et de l'UE.

L'activité principale du réseau consiste à organiser des réunions semestrielles en tirant parti de plateformes existantes telles que les forums de l'EUSBSR, des conférences internationales ou des séminaires. Ces réunions servent à échanger des idées sur des actions communes pour le développement de projets de bioéconomie, à partager des informations sur la mise en œuvre des PDR et à débattre de l'avenir de la bioéconomie et du développement rural.

Lors de leur première réunion en Finlande, les membres du BSN-EAFRD ont partagé leurs expériences de mise en œuvre des PDR et analysé les scénarios possibles pour faciliter la coopération internationale et les possibilités d'assurer la coordination entre les PDR. La seconde réunion a coïncidé avec une conférence scientifique internationale qui s'est tenue à l'université Aleksandras Stulginskis à Kaunas, en Lituanie. Membres du réseau et scientifiques étaient sur la même longueur d'onde: pour assurer le développement durable de l'économie et de la société européennes, il est nécessaire d'accélérer le développement de la bioéconomie. Le BSN-EAFRD est l'un des moyens pour créer les conditions du changement et accélérer celui-ci.

En matière de bioéconomie, les principaux objectifs du réseau sont: amélioration du recyclage des nutriments de l'agriculture; création de synergies de coopération entre PDR; renforcement de la participation du monde des entreprises; et amélioration de la connaissance de la gestion durable des forêts.

De façon générale, la région de la mer Baltique accomplit des progrès dans sa transition vers une bioéconomie à part entière. Les exemples sont de plus en plus nombreux dans les domaines suivants:

- bonnes pratiques agricoles (technologies innovantes en matière d'alimentation et de logement pour animaux, transformation, stockage, amélioration qualitative et quantitative de l'eau, manipulation du fourrage, des fertilisants et engrais);
- bonnes pratiques marines (récolte et culture de macro-algues, culture de moules, récolte de roseaux, culture de micro-algues à grande échelle, pisciculture durable);
- bonnes pratiques de gestion des eaux usées;
- bonnes pratiques dans le domaine de la santé (stimulation de l'engagement des petites entreprises de biotechnologie et commercialisation d'inventions cliniques);
- bonnes pratiques d'économie circulaire (par exemple, par symbiose industrielle);
- et plus généralement, de nombreuses bonnes pratiques dans les domaines des chaînes technologiques et de l'innovation en entreprise.

Le réseau BSN-EAFRD a organisé sa réunion la plus récente à Tallinn, en juin 2018, à l'occasion du 9e forum annuel de la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique. Les participants y ont débattu de la mise en œuvre des PDR, des défis liés à la bioéconomie et de la prochaine révision de la stratégie de l'UE pour la bioéconomie.

i POUR EN SAVOIR PLUS

<http://zum.lv/lt/tarptautinis-bendradarbiavimas/baltijos-juros-regiono-strategija/baltic-sea-network-for-eafrd>

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Un nouveau réseau rural pour la Turquie

Iwona Lisztwan

Le lancement du réseau turc de développement rural est un signe du changement de mentalité sur la politique de développement rural en Anatolie. Les attentes sont élevées.



Iwona Lisztwan, gestionnaire de programme IPARD, Turquie, DG AGRI, Commission européenne

iwona.lisztwan@ec.europa.eu

Un nouveau réseau national de développement rural a été lancé en Turquie en novembre 2017. Lors de l'événement de lancement tenu à Ankara, de nombreuses parties prenantes, notamment 25 groupes d'action locale (GAL) turcs, se sont réunies pour débattre de leurs futures priorités.

Par l'intermédiaire de son instrument de préadhésion pour le développement rural (IPARD) 2014-2020, l'Union européenne facilite la mise en place et les activités de ce réseau en Turquie.

Plusieurs priorités essentielles convenues pour le réseau font déjà l'objet de mesures concrètes. Information intéressante, le nouveau réseau turc est désireux d'établir des liens de coopération avec ses homologues de l'UE.

PRIORITÉS DU RÉSEAU NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

- Davantage de mise en réseau LEADER: le nouveau réseau veut consolider le travail du GAL, déjà très apprécié, et contribuer au partage d'expériences.
- Participation accrue des parties prenantes: le réseau entend élargir et approfondir ses contacts avec les organisations publiques, les organisations du secteur privé, les ONG et les universités.
- Amélioration de la programmation et de l'évaluation de l'appui au développement rural, y compris de l'identification des bonnes pratiques.
- Stimulation de la cohésion sociale: le réseau tient à améliorer les moyens de subsistance des femmes et des jeunes en zone rurale, en particulier ceux qui sont défavorisés. L'objectif est de faciliter leur accès aux droits sociaux et d'aider les habitants des zones rurales à diversifier leurs moyens de subsistance.

Dans un premier temps, ce processus passe par un travail de sensibilisation et, par la suite, d'inclusion progressive et plus active des femmes et des jeunes dans le développement rural.



© Turkish Ministry of Agriculture, Food and Livestock

“ Les zones rurales sont affectées par des changements rapides et une atmosphère d'incertitude. Ouvertes à la fois sur l'Est et sur l'Ouest, les zones rurales de l'Anatolie forment le tissu de notre culture nationale. Accroître le bien-être économique et social des habitants des zones rurales nécessite une approche pluridimensionnelle et axée sur l'humain, des politiques publiques plurisectorielles et une coopération interinstitutionnelle. ”

Muhammed Adak,
Responsable de l'autorité de gestion turque

LE POINT DE VUE D'UN GAL

Comme l'explique un GAL turc de Birecik, l'on espère que le réseau «encouragera l'innovation par des formations régulières, des informations, des visites et des exemples de l'UE, et qu'il aidera à la mise en œuvre d'activités. Les GAL ont d'innombrables produits régionaux et traditionnels à promouvoir.»

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ipard.gov.tr

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES



La voie vers une agriculture aidée par la technologie

Dr Spyros Fountas

Le réseau thématique Smart AKIS met les agriculteurs en contact avec les recherches et technologies les plus récentes afin d'encourager la formation d'un secteur agricole européen plus durable, plus efficace en ressources et plus compétitif.



Dr Spyros Fountas, Université d'agronomie d'Athènes, coordinateur du réseau Smart AKIS
sfountas@aua.gr

L'application à grande échelle des dernières technologies numériques, qui facilitent une approche plus précise et plus efficace en ressources, peut conduire à un secteur agricole plus productif et plus durable. Qui plus est, les applications agricoles intelligentes ne présentent pas de l'intérêt uniquement pour l'agriculture conventionnelle à grande échelle. En effet, elles conviennent également aux environnements de petite taille et à l'agriculture biologique.

Smart AKIS est un réseau européen qui popularise les technologies agricoles intelligentes parmi la communauté des agriculteurs européens et comble l'écart existant entre les praticiens et la recherche en matière d'identification et de fourniture de nouvelles solutions répondant aux besoins des agriculteurs.

Smart AKIS a créé une plateforme agricole intelligente, une base de données ouverte en ligne qui répertorie plus de 1 200 solutions d'agriculture intelligente et est utilisée par plus de 3 500 agriculteurs en Europe. Cette plateforme met en évidence des produits commerciaux, des articles scientifiques et des travaux de recherche relatifs à l'agriculture intelligente et, en même temps, indique le degré de disponibilité de ces technologies pour les utilisateurs.

Les technologies d'agriculture intelligente ont tendance à se centrer sur trois domaines liés entre eux: les systèmes d'information de gestion, qui collectent et traitent les données d'exploitation des fermes; l'agriculture de précision, qui gère l'utilisation des intrants; l'automatisation et la robotique agricoles, y compris l'utilisation de drones.

Smart AKIS, l'un des réseaux thématiques multi-acteurs⁽¹⁾ financés dans le cadre d'Horizon 2020, le programme de recherche et d'innovation de l'UE, bénéficie de la coordination de l'Université d'agronomie d'Athènes. Ses 12 partenaires représentent des agriculteurs, des consultants, la recherche et le secteur du matériel agricole. Créé en 2016, ce réseau fonctionnera jusqu'en août 2018.

Dans le but de se faire une idée précise de la perception que les agriculteurs ont de l'agriculture intelligente, plus de 270 agriculteurs ont été interviewés et plus de 700 acteurs divers, agriculteurs, chercheurs, consultants et représentants de l'industrie ont participé à 14 ateliers consacrés à l'innovation dans sept pays européens.

Smart AKIS a rassemblé une masse d'informations sur les barrières et les incitations à l'agriculture intelligente en Europe. Ces données permettront de formuler des recommandations et rapports stratégiques pour soutenir davantage l'agriculture intelligente dans les politiques de la nouvelle période de programmation, y compris dans la politique agricole commune (PAC).

Les ateliers ont identifié les barrières, les besoins, les intérêts et les approches fructueuses concernant l'adoption de l'agriculture intelligente. Fruit de ce travail, plus de 60 idées de projet ou de collaboration sont exploitées par Smart AKIS dans des domaines tels que la technologie des taux variables, les capteurs ou l'irrigation intelligente. Pour l'avenir, la propriété, l'exploitation et la fonctionnalité des données restent un domaine suscitant beaucoup d'intérêt. La propriété des données agronomiques a été mise sur le devant de la scène depuis la mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (RGPD).

POUR EN SAVOIR PLUS

Smart AKIS: www.smart-akis.com

Facebook: [@SmartFarmingNetwork](https://www.facebook.com/SmartFarmingNetwork)

Twitter: [@smart_akis](https://twitter.com/smart_akis)

Plateforme d'agriculture intelligente: <https://smart-akis.com/SFCPPortal/#/app-h/dashboard>

(1) Pour en savoir plus sur les réseaux thématiques Horizon 2020, voir la brochure d'EIP-AGRI intitulée «Réseaux thématiques dans le cadre d'Horizon 2020»: <https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/publications/eip-agri-brochure-thematic-networks-under-horizon>
Pour la liste complète des réseaux thématiques, voir: <https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/about/thematic-networks-%E2%80%93-closing-research-and>

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Des bases de données de semences pour stimuler la production biologique

Xenia Gatzert

L'agriculture biologique dépend du marché des semences biologiques. Des bases de données permettent de mieux connaître la disponibilité des semences et renforcent ce secteur en Europe.



Xenia Gatzert,
Institut de
recherche de
l'agriculture
biologique (FiBL)
xenia.gatzert@fibl.org

Selon l'actuelle réglementation de l'UE relative à l'agriculture biologique⁽¹⁾, qui établit les principes, les finalités et les règles générales de la production biologique, l'utilisation de semences et de matériel de reproduction de végétaux produits selon le mode biologique est obligatoire. Cela est en effet considéré comme un principe fondamental de l'agriculture biologique.

Malgré les efforts consentis pour assurer la disponibilité d'une large gamme de semences produites biologiquement ou de matériel de reproduction des végétaux, pour diverses raisons et pour certaines espèces, il n'y a pas encore assez de matériel de reproduction produit selon le mode biologique.

Dans de tels cas, les autorités nationales peuvent accorder des dérogations pour l'utilisation de semences et de matériel de reproduction des végétaux produits de façon conventionnelle et non traités. L'utilisation de semences chimiquement traitées est toutefois interdite en agriculture biologique. Selon la prochaine révision du règlement sur la production biologique⁽²⁾, ces dérogations devraient prendre fin d'ici 2036.

CATÉGORISATION DES SEMENCES BIOLOGIQUES

Un nombre croissant d'États membres de l'UE classent les semences et le matériel de reproduction des végétaux dans trois catégories, en fonction de la disponibilité des semences. Les États membres sont également tenus de mettre en place une base de données pour enregistrer et publier les données relatives au matériel de reproduction biologique dans le pays.

Sur la base de ce système, les autorités peuvent préciser dans quels cas des dérogations sont possibles. S'il y a suffisamment de diversité de cultivars et de quantités de semences disponibles sur le marché au niveau national, les dérogations ne sont pas accordées à des fins commerciales

Tableau: Annexe nationale catégorisant le matériel végétal selon sa disponibilité⁽³⁾

Annexe nationale	Disponibilité des semences biologiques	Dérogation
Catégorie I	●●●	Pas de dérogation
Catégorie II	●●	Pas de dérogation
Catégorie III	●	Dérogation générale

(catégorie I), alors que s'il n'y a pas de variétés d'espèces ou qu'il y a très peu de variétés d'espèces disponibles sous forme de semences reproduites selon le mode biologique, une dérogation générale (catégorie III) doit être accordée. Toutes les cultures pour lesquelles des semences biologiques sont disponibles, mais pas en quantité suffisante pour permettre leur utilisation obligatoire, appartiennent à la catégorie II. Ces catégories peuvent être modifiées par un expert ou un groupe de parties prenantes en fonction des évolutions du marché et des informations tirées de la base de données.

À ce jour, 16 États membres ont mis en place une base de données pour faciliter le fonctionnement du marché des semences biologiques en rendant plus transparente la disponibilité de celles-ci en temps réel. Les agriculteurs sont obligés d'utiliser des semences biologiques d'une certaine variété si elle a été introduite dans la base de données et qu'elle est signalée comme disponible. La base de données offre donc la base légale pour l'octroi de dérogations en cas d'absence d'une semence biologique et de matériel de reproduction des végétaux de catégorie II. Les autres États membres ont tendance à fournir une liste téléchargeable des semences biologiques disponibles.

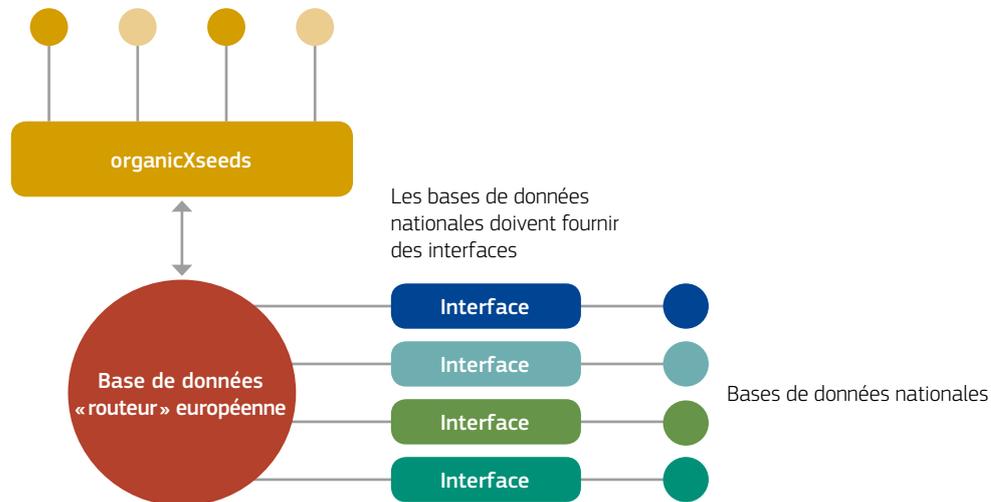
(1) Règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil européen et son règlement (CE) n° 889/2008 de la Commission portant modalités d'applications.

(2) https://ec.europa.eu/agriculture/organic/news/new-organic-regulation_en

(3) Kurrig et al., « Organic seed databases for increasing the transparency and use of organic seed in Europe » (*Des bases de données de semences biologiques pour en accroître la transparence et l'utilisation en Europe*), 2018. www.liveseed.eu/wp-content/uploads/2018/06/Kurrig_-_organic-seed-databases-2018.pdf

DES BASES DE DONNÉES INFORMENT SUR LA DISPONIBILITÉ DES SEMENCES BIOLOGIQUES

Bases de données nationales organicXseeds



PROFIL DE LA BASE DE DONNÉES

La base de données de semences biologiques la plus fréquemment utilisée est l'«organicXseeds» du FiBL, qui est mise en œuvre dans six États membres de l'UE (Belgique, Allemagne, Irlande, Luxembourg, Suède et Royaume-Uni) et en Suisse. La disponibilité des semences biologiques en temps réel est rendue possible par la fourniture d'un compte en ligne à chaque utilisateur (agriculteur, fournisseur de semences, organisme de contrôle ou autorité compétente). Ce compte est utilisé par les fournisseurs de semences pour publier leur offre, par les agriculteurs pour trouver des semences et demander des dérogations en ligne, par les organismes de contrôle ou les autorités locales pour évaluer et approuver les demandes de dérogation, et par les autorités générales pour extraire des données statistiques sur les dérogations et la disponibilité des semences biologiques.

DE BONNES PRATIQUES VENANT D'ALLEMAGNE

Nous pouvons souligner un exemple de bonnes pratiques en Allemagne, où l'on utilise la base de données organicXseeds depuis 2005. Deux groupes d'experts – l'un s'occupant des cultures arables et l'autre des cultures maraîchères – composés de parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement de semences biologiques (notamment des représentants d'agriculteurs, des organismes de contrôle des produits biologiques et des obtenteurs) conseillent l'autorité compétente nationale sur toutes les questions relatives aux semences biologiques. Lors de leur réunion annuelle, ces groupes d'experts discutent de la catégorisation des cultures et examinent le rapport annuel des dérogations dans le but d'améliorer la disponibilité et l'utilisation des semences biologiques. À l'heure actuelle, la catégorie I comprend seize cultures arables et huit cultures maraîchères.

DES CONDITIONS ÉQUITABLES

Fort de 49 partenaires dans 18 pays, le projet Liveseed cherche à augmenter la disponibilité des cultivars adaptés aux conditions de culture biologique en Europe. L'un des objectifs de ce projet, qui est financé dans le cadre d'Horizon 2020, un programme de l'UE, est d'élaborer une base de données « routeur » européenne. Cette base de données permettra aux fournisseurs de semences d'introduire des offres et de demander une approbation dans plusieurs pays. En liant les bases de données entre elles, Liveseed entend contribuer à instaurer des conditions équitables sur le marché des semences biologiques et améliorer sa transparence, son fonctionnement et son harmonisation.

Un autre objectif du projet Liveseed consiste à favoriser la sélection végétale, à améliorer les lignes directrices relatives aux essais de cultivars et à élaborer des stratégies sanitaires innovantes pour les semences. Liveseed contribuera donc au développement très attendu de concepts et de stratégies adaptés aux besoins et aux principes de l'agriculture biologique. Les acteurs qui s'intéressent à la sélection de semences et de plantes biologiques peuvent devenir parties prenantes du projet et ainsi recevoir des informations de première main.

Le FiBL est un institut de recherche indépendant, sans but lucratif, qui vise à faire progresser la science de pointe dans le domaine de l'agriculture biologique.

POUR EN SAVOIR PLUS

FiBL: www.fibl.org

Bases de données organicXseeds de FiBL: www.organicXseeds.com

Projet Liveseed: www.liveseed.eu

QUESTIONS RURALES, PERSPECTIVES RURALES

Un nouveau modèle de mise en œuvre

Christiane Kirketerp de Viron

Priorité à la performance basée sur les résultats dans les propositions sur la politique agricole commune (PAC) après 2020.



Christiane Kirketerp de Viron,
direction générale de l'agriculture, Commission européenne
Twitter: @christianeEU

La Commission européenne (COM) a récemment adopté ses propositions relatives à la politique agricole commune (PAC) après 2020. La nouvelle PAC s'inspirera de nombreuses recommandations de la déclaration de Cork 2.0, comme l'appel à instaurer un cadre stratégique unique pour toute la PAC basé sur les besoins locaux, et le ciblage de toutes les interventions sur des objectifs économiques, sociaux et environnementaux bien définis.

Elle se distinguera notamment par un modèle de mise en œuvre basé sur les résultats. Les États membres (ÉM) élaboreront un plan unique couvrant les deux piliers de la PAC. En d'autres termes, les actions de développement rural seront planifiées en parallèle avec les actions financées au titre du premier pilier, comme les programmes d'aide au revenu ou les programmes sectoriels.

Les plans pour la PAC seront stratégiques et orientés sur les résultats. Ils seront articulés autour d'objectifs communs à l'UE et basés sur une évaluation des besoins territoriaux et sectoriels. La panoplie de mesures mise en place par l'UE établit de larges types d'intervention, tels que les investissements, la coopération, les engagements de gestion ou les types de paiements directs. Il appartiendra à l'ÉM de concevoir et de développer les régimes les plus adaptés à ses besoins, tout en assurant l'atteinte de nos objectifs communs.

Les stratégies d'intervention s'inspireront des neuf objectifs spécifiques de la PAC (voir p. 10) et comprendront des valeurs cibles exprimant les résultats attendus ainsi que les dotations financières de chaque intervention. Il incombera ensuite à la CE d'approuver les plans pour la PAC et de suivre les progrès de leur mise en œuvre chaque année.

Les plans pour la PAC devront être concis et accessibles aux bénéficiaires et aux citoyens, qui disposeront ainsi d'informations claires sur les réalisations de la PAC dans leur pays.

La première fois que nous avons commencé à parler du nouveau modèle de mise en œuvre et des plans stratégiques, beaucoup de gens croyaient que nous voulions simplement appliquer le modèle de développement rural à toute la PAC. Même s'il est vrai que la politique de développement

rural utilise une programmation stratégique, les différences seront certainement de taille.

Alors que la politique actuelle repose sur la conformité, la future PAC sera basée sur la performance. Il s'agira non seulement de bien faire les choses mais aussi de faire les bonnes choses. La réglementation actuelle du développement rural comporte une liste détaillée de mesures et de sous-mesures assorties de critères précis d'éligibilité des bénéficiaires. Cette approche uniforme entrave le potentiel d'innovation de la politique et la rend inutilement complexe.

À l'avenir, les règles et exigences applicables aux bénéficiaires seront établies par l'ÉM, ce qui lui permettra d'adopter des régimes sur mesure qui tiennent réellement compte des conditions locales de l'agriculture et d'autres facteurs. Cette disposition devrait conduire à des régimes plus performants et à des règles plus utiles sur le terrain.

Des plans stratégiques couvrant les deux piliers de la PAC représentent un territoire inconnu pour tout le monde. Une chose est sûre : plus tôt nous lancerons les discussions sur la forme que prendront ces plans en pratique, mieux ce sera.

La mise en réseau, l'apprentissage mutuel et le partage d'informations deviendront des éléments clés du processus de planification. Cela était également l'une des conclusions de l'atelier consacré au nouveau modèle de mise en œuvre que le REDR a organisé pour les autorités de gestion en janvier 2018. D'autres événements, ateliers et débats de sensibilisation seront organisés dans toute l'UE afin de contribuer à favoriser l'élaboration de plans stratégiques pour la PAC qui soient porteurs de changement positif et de résultats réels.

POUR EN SAVOIR PLUS

- https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/future-cap_fr
- https://enrd.ec.europa.eu/news-events/events/enrd-workshop-future-cap-performance-baseddelivery-model_fr

À LA UNE... RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

INTRODUCTION

Le renouvellement des générations

Avec plus de 30% des agriculteurs européens ayant dépassé l'âge de la retraite et moins de 6% d'un âge inférieur à 35 ans, la nécessité d'accélérer le taux de renouvellement des générations apparaît comme évidente. Les associations d'agriculteurs, les États membres et l'UE affûtent leurs stratégies pour encourager une nouvelle génération de talents qui soit capable de répondre aux attentes croissantes dans le secteur agricole.



© Fekete Zsóka

Quand les agriculteurs âgés partent à la retraite, une nouvelle génération est-elle prête à reprendre le flambeau ? Dans le monde rural, nombreux sont ceux qui soulignent la nécessité de faire davantage pour augmenter le nombre de nouveaux venus dans le secteur agricole.

Même si la proportion de jeunes agriculteurs est faible dans la plupart des États membres, le taux de remplacement ne doit pas nécessairement correspondre au taux naturel de diminution du nombre d'agriculteurs âgés. En réalité, les agriculteurs les plus âgés ont tendance à posséder les plus petites exploitations. Donc la création d'une nouvelle ferme de taille moyenne équivaldrait, en termes de superficie des terres, à plus de

2,5 fermes détenues par des agriculteurs âgés.

Bien que la taille moyenne des fermes soit en augmentation, la superficie agricole utilisée est restée généralement stable au cours des dernières décennies. La majeure partie des terres agricoles sont exploitées par des agriculteurs d'âge moyen.

Outre la question de la sécurité alimentaire des citoyens de l'UE, le renouvellement des générations est généralement considéré comme crucial pour la future compétitivité du secteur agricole, la durabilité environnementale ainsi que le dynamisme et l'attrait de la vie rurale.

Les jeunes agriculteurs et les nouveaux venus sont les mieux placés pour se lancer dans les nouvelles activités agricoles qui fouettent la compétitivité. Il sont

LA CONTRIBUTION DE L'AGRICULTURE DE L'UE AUJOURD'HUI



plus susceptibles d'avoir été formés aux techniques modernes que leurs homologues plus âgés et sont donc plus à même de renforcer le rôle joué par le secteur dans l'utilisation durable des ressources naturelles. L'agriculture est un pilier de la vie rurale car les fermes contribuent aussi à l'économie rurale en général, par exemple grâce au tourisme.

Pour embrasser la carrière qu'ils ont choisie, les jeunes agriculteurs sont depuis longtemps confrontés à des difficultés, notamment concernant l'accès aux terres ou au capital. Sur la base des mesures existantes de développement rural conçues pour soutenir ceux qui démarrent une entreprise agricole, la PAC actuelle a considérablement renforcé les aides mises à la disposition des jeunes agriculteurs. Pour la première fois dans ses 50 ans d'histoire, la PAC a introduit, au titre du premier pilier, un instrument spécifique pour soutenir les jeunes agriculteurs.

Des paiements directs plus élevés et une aide spécifique pour la création d'entreprises

agricoles contribuent à relever l'éternel défi qui se pose pour faciliter l'accès d'une nouvelle génération aux activités agricoles. L'Europe a tout intérêt à favoriser de telles mesures car de nouveaux venus motivés pourront maintenir l'évolutivité et la compétitivité de l'agriculture européenne.

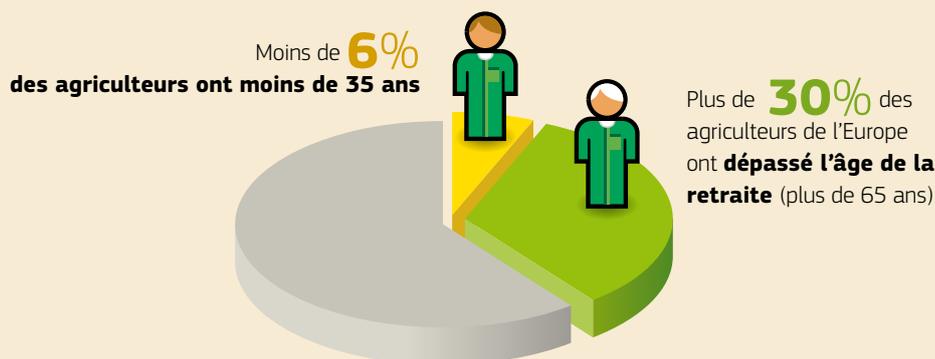
Pour l'avenir, comme le souligne la communication de la Commission européenne sur l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture,⁽¹⁾ susciter de nouvelles vocations agricoles figure parmi les grandes priorités des propositions de la Commission récemment adoptées sur la PAC pour après 2020.

Dans ce chapitre du magazine «Rural Connections», nous demandons à un membre de la Commission européenne son avis sur la raison de l'importance du renouvellement des générations, nous écoutons le président du CEJA nous expliquer comment de jeunes agriculteurs voient leur avenir, nous mettons en lumière

des bonnes pratiques pour relever les trois défis en termes d'accès (les nouveaux venus ont besoin d'accéder aux terres, au capital et aux connaissances) et nous nous penchons sur plusieurs initiatives de développement rural inspirantes qui rehaussent l'attrait des zones rurales.

(1) https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/future-of-cap/future_of_food_and_farming_communication_fr.pdf

LE PROBLÈME DU VIEILLISSEMENT



La majorité des agriculteurs (56 %) ont plus de 55 ans

SOURCES ET BÉNÉFICIAIRES DU FINANCEMENT

Chaque année, la PAC appuie plus de **300 000** jeunes agriculteurs au moyen de paiements directs



Dans le cadre du FEADER, plus de **176 000** jeunes agriculteurs ont droit à une aide de démarrage



L'appui au développement rural en faveur des jeunes agriculteurs est principalement fourni au titre du **domaine prioritaire 2B**

DOMAINE PRIORITAIRE 2B

Faciliter l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés dans le secteur de l'agriculture et en particulier le renouvellement des générations

6,9 md € de dépenses publiques prévues pour le renouvellement des générations, principalement au titre de :

M06
Développement des exploitations agricoles et des entreprises



78,4%

M04
Investissements physiques



17,9%

M01
Transfert de connaissances et actions d'information



1,7%

M02
Services de conseil, d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation



1,6%

FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les États membres et les régions peuvent établir des instruments financiers cofinancés par les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI).

La plateforme fi-compass est le centre de connaissances concernant ces nouvelles possibilités de financement.

À LA UNE... RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

INTERVIEW

© Ricard Ramon



Comment le renouvellement des générations est-il géré au niveau européen ?

Ricard Ramon

Le chef adjoint d'unité responsable des « perspectives politiques » à la DG AGRI (Commission européenne) nous donne son avis sur ce défi et la façon de le relever.

Pourquoi le renouvellement des générations est-il pour vous à l'ordre du jour ?

Il faut savoir que, parmi les agriculteurs de l'UE, à peine 6% ont moins de 35 ans et la majorité (56%) a plus de 55 ans. Notre communauté agricole vieillissante a besoin de sang neuf pour rendre le secteur plus dynamique et innovant et l'ouvrir aux mutations technologiques. C'est pourquoi le renouvellement des générations a été identifié comme l'une des composantes essentielles de la récente communication de la Commission européenne sur l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture⁽¹⁾ ainsi que comme une priorité centrale des propositions législatives que nous venons de présenter.

Une nouvelle génération d'agriculteurs peut incarner l'aspiration partagée d'un secteur agricole viable assurant la sécurité alimentaire de plus de 500 millions de citoyens européens, la gestion durable de nos ressources naturelles, la protection de l'environnement et la prospérité des communautés rurales.

À quels obstacles les jeunes agriculteurs sont-ils confrontés ?

Les jeunes agriculteurs désireux de lancer des activités agricoles se heurtent à des obstacles considérables. À la Commission européenne, nous avons longuement analysé ces obstacles et sommes pour la plupart d'accord sur le fait que l'accès aux terres, au capital et aux connaissances sont les trois principales

pierres d'achoppement pour qui veut démarrer une entreprise dans le secteur agricole. Ces obstacles ont été mis en lumière par l'atelier qui a été organisé en 2017 conjointement par le REDR et le CEJA. Cet événement a surtout déterminé comment diverses mesures de développement rural pouvaient encourager le renouvellement des générations.

La consultation publique sur la future PAC a confirmé ces idées, en y ajoutant une dimension importante: la rentabilité et l'image du secteur. En effet, le secteur ne réussira à susciter de nouvelles vocations que s'il est perçu comme dynamique et rentable. La charge administrative est aussi une barrière pointée du doigt dans les diverses analyses. Ces conclusions vont dans le même sens que la déclaration de Cork 2.0 sur l'avenir du développement rural de l'UE, qui a préconisé une mise en œuvre plus efficace et plus directe de la PAC.

La future PAC, grâce au nouveau cadre juridique que nous venons de proposer, aidera les jeunes agriculteurs à surmonter ces obstacles. Elle sera plus moderne et encouragera la simplification: la prochaine génération d'agriculteurs bénéficiera grandement des changements que nous préparons.

Comment encouragez-vous le renouvellement des générations ?

Le renouvellement des générations est un défi qui existe depuis longtemps pour la politique de développement rural. En fait, l'appui aux jeunes agriculteurs fait partie

intégrante de celle-ci depuis déjà plus d'une génération. Depuis la dernière réforme de la PAC, les jeunes agriculteurs bénéficient aussi d'une aide au revenu supplémentaire au titre des paiements directs.

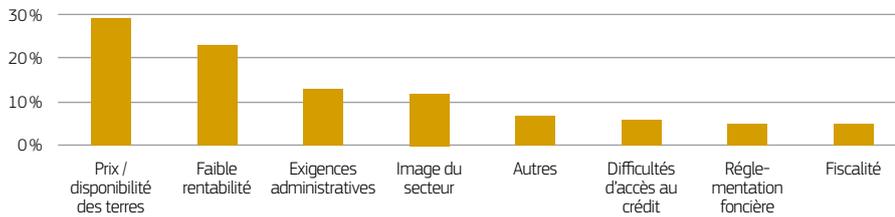
Le soutien au développement rural est surtout apporté au titre du domaine prioritaire 2B (Faciliter l'entrée d'exploitants agricoles suffisamment qualifiés dans le secteur de l'agriculture le renouvellement des générations). L'échelle de ce soutien est impressionnante. Plus de 176 000 jeunes agriculteurs devraient bénéficier d'une aide de démarrage dans la période actuelle. Par ailleurs, plus de 300 000 agriculteurs reçoivent chaque année un soutien supplémentaire sous la forme de paiements directs.

De plus, fi-compass promeut de nouvelles possibilités de financement, comme des prêts à conditions favorables et des garanties bancaires. Notons que les ressources allouées au domaine prioritaire 2B varient de façon substantielle entre les États membres et les régions de l'UE, tout comme la proportion relative d'agriculteurs plus jeunes et plus âgés.

Le renouvellement des générations sera encore plus généralisé dans le nouveau cadre d'action. La future PAC accordera aux États membres une flexibilité suffisante pour leur permettre de concevoir des dispositifs qui répondent aux besoins spécifiques de leurs jeunes agriculteurs. En fait, le renouvellement des générations est un domaine où il est fort nécessaire de faire progresser les synergies entre ce que l'UE fait et ce que les États membres font:

(1) https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/future-of-cap/future_of_food_and_farming_communication_fr.pdf

Quels sont les principaux obstacles pour qui veut devenir agriculteur ?



Source : Moderniser et simplifier la PAC - Résumé des résultats de la consultation publique, DG AGRI, Commission européenne, juillet 2017.

au-delà du soutien de la PAC, les États membres peuvent faire beaucoup pour stimuler le renouvellement des générations s'ils appliquent de façon cohérente leurs pouvoirs en matière de réglementation foncière, de fiscalité, de retraite, de droit successoral ou d'urbanisme. C'est pourquoi les États membres devront, dans leurs futurs plans stratégiques pour la PAC, prévoir une stratégie de renouvellement des générations qui énonce à la fois les actions de l'UE et les actions nationales en la matière.



Quels changements pourraient venir de la future PAC ?

La nouvelle PAC considérera le renouvellement des générations comme un élément central: l'un des neuf objectifs qui caractériseront la future PAC consistera précisément à « attirer de jeunes agriculteurs et faciliter le développement des entreprises dans les zones rurales ».

Créer son entreprise dans le secteur agricole nécessite beaucoup de capital et suppose un revenu incertain. La PAC continuera à aider les agriculteurs à réduire les risques inhérents aux nouvelles installations en mettant à leur disposition, dans toute l'UE, un système de soutien plus ciblé. À partir de 2021, au moins 2% des enveloppes nationales de paiements directs devront être affectées à cet objectif et allouées sous la forme d'une aide complémentaire au titre des paiements directs et/ou de primes forfaitaires d'installation au titre du deuxième pilier.

Par ailleurs, nous sommes occupés à améliorer la conception des instruments: les États membres auront la possibilité de mieux adapter les aides complémentaires aux jeunes agriculteurs accordées au titre du premier pilier, et

nous proposons d'augmenter de façon significative le montant maximal de l'aide à l'installation pour les jeunes agriculteurs passant à 100 000 euros (contre 70 000 euros actuellement).

La future politique exigera des États membres qu'ils analysent mieux leurs besoins et formulent un ensemble de solutions plus cohérent pour utiliser les instruments des premier et deuxième piliers.

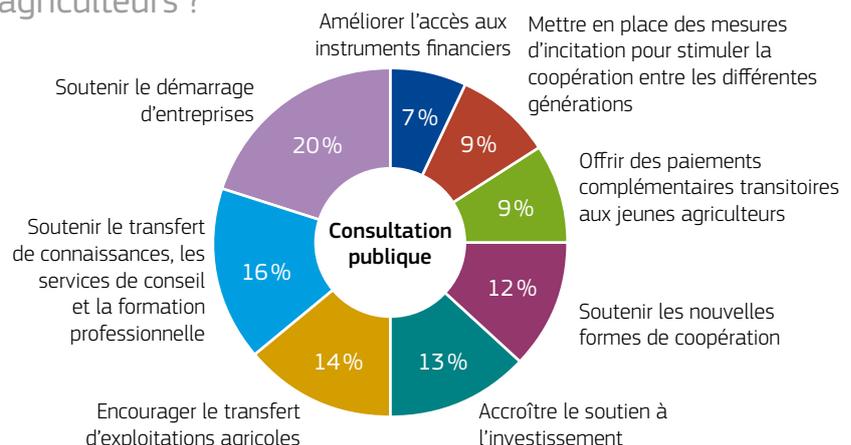
Des efforts considérables sont accomplis pour faciliter l'accès des jeunes agriculteurs au crédit. Des instruments financiers seront mobilisés non seulement pour les investissements agricoles mais aussi pour le fonds de roulement. Ces produits financiers devront être adaptés aux besoins d'investissement et au profil de risques plus élevé des jeunes agriculteurs.

De plus, la PAC accordera davantage d'importance au développement des compétences, aux connaissances, à l'innovation, au développement des entreprises et au soutien de l'investissement.

À cet effet, des interventions stimuleront le transfert de connaissances entre générations grâce à des partenariats et d'autres modèles économiques nouveaux. Dans ce domaine, une attention particulière sera accordée à la mobilité foncière dans toutes ses dimensions. De cette façon, le soutien apporté à la nouvelle génération d'agriculteurs pourrait être combiné avec des moyens d'incitation visant à faciliter le départ de l'ancienne génération, ainsi qu'avec des services de tutorat et de préparation des plans de succession de l'exploitation. Les États membres pourront tirer parti des financements de développement rural pour encourager la mobilité transnationale d'apprentissage des jeunes agriculteurs, en phase avec les actions du programme Erasmus.

Enfin, n'oublions pas que le renouvellement des générations est un vaste concept qui va au-delà du simple renouvellement du capital humain. Il englobe le renouvellement du capital physique et la dynamique nécessaire pour progresser vers un secteur agricole davantage basé sur les connaissances et plus durable. Nous aurons impérativement besoin de sang neuf pour intégrer la révolution numérique dans notre secteur agricole et relever avec succès les défis économiques et environnementaux du 21^e siècle.

Comment la PAC pourrait-elle mieux aider les jeunes agriculteurs ?



Source : Moderniser et simplifier la PAC - Résumé des résultats de la consultation publique, DG AGRI, Commission européenne.

À LA UNE... RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

OPINION

Jannes Maes

Président du Conseil européen des jeunes agriculteurs (CEJA)

L'agriculture met des aliments sur notre table, un processus dans lequel les agriculteurs jouent un rôle précieux et indispensable. Le problème, c'est que de moins en moins de jeunes embrassent ce métier ou restent dans le secteur. Selon les données d'Eurostat les plus récentes, moins de 6% des fermes européennes sont exploitées par des agriculteurs de moins de 35 ans. Ce constat est alarmant car si les jeunes ne reprennent pas le flambeau des agriculteurs plus âgés, qui nourrira les citoyens de l'Europe de demain ?

© Arno Mikkor (EU2017EE)



Les agriculteurs font plus que simplement produire des aliments. De par leur mode de vie, ils doivent être prêts à innover et à sortir des sentiers battus pour améliorer leurs activités. Les agriculteurs sont des entrepreneurs qui apportent d'importantes contributions aux zones rurales de l'Europe en les gardant dynamiques et en préservant leur patrimoine culturel. En outre, de nombreux agriculteurs sont passionnés par leur métier et engagés en faveur d'une agriculture durable.

Cela m'attriste de voir certains jeter l'éponge et d'autres trouver les obstacles tellement insurmontables qu'ils ne peuvent envisager de créer une exploitation agricole. Il est indubitable que la PAC a contribué au maintien de l'agriculture dans l'UE mais j'espère que les réformes prévues pour après 2020 lui permettront de mieux s'adapter aux temps que nous vivons.

Il est facile de dire qu'il faut faire plus pour garantir le renouvellement des générations

dans l'agriculture européenne mais il l'est moins de mettre sur la table des propositions concrètes, basées sur des faits vérifiables. Au CEJA, le Conseil européen des jeunes agriculteurs, c'est ce que nous nous efforçons de faire depuis la création de notre organisation. À l'heure du 60e anniversaire du CEJA, cette nécessité est probablement plus pressante que jamais.

L'un des projets que le CEJA a lancés dans ce cadre s'est réalisé en septembre 2017 : l'organisation a travaillé en partenariat avec DeLaval, un des plus grands fabricants de matériel de production laitière et d'élevage, pour publier un rapport appelé «European Young Farmers: Building a Sustainable Sector» (Jeunes agriculteurs européens : construire un secteur durable). Les constatations rassemblées ont été fondées sur une enquête à laquelle ont répondu 978 jeunes agriculteurs des quatre coins de l'UE. Les questions structurées de la première partie de cette enquête portaient, entre autres thèmes, sur les besoins des jeunes agriculteurs, leur attitude face à l'environnement et le fait qu'ils voient ou non un avenir viable dans ce métier. La seconde partie avait trait aux caractéristiques des répondants.

Les conclusions intéressantes qui en ont été tirées constituent des informations pertinentes et actuelles sur les jeunes agriculteurs dans l'UE. Les trois principaux facteurs que les répondants ont choisis en évoquant ce dont ils auraient besoin pour développer leur ferme selon un mode économiquement durable étaient un niveau de revenu juste (59%), l'accès aux terres (51%) et la simplification des procédures



© Bearfotos, Freepik

administratives. L'accès aux terres reste donc parmi les plus grands obstacles rencontrés par les jeunes qui souhaitent entrer ou rester dans le secteur agricole. Une solution pourrait consister à encourager la création de plus de régimes de mobilité foncière entre les générations et de favoriser les formations sur les plans de succession.

Le rapport révèle que les jeunes agriculteurs européens sont sensibilisés à l'environnement et que, pour une majorité écrasante (90%), ils se sentent responsables de la tâche d'assurer un secteur agricole durable. De nombreux jeunes agriculteurs se considèrent ainsi comme les gardiens de la campagne et sont conscients du rôle qu'ils jouent dans la protection de l'environnement pour les générations futures. Toutefois, pour sauvegarder l'environnement à travers les pratiques agricoles, 68% des répondants estimaient avoir besoin de mesures pratiques à appliquer sur le terrain et 55% souhaitaient que la société civile leur reconnaisse un rôle de fournisseurs de biens publics.

Aujourd'hui, l'agriculture est soumise à une grande diversité d'exigences et de pressions, au niveau tant professionnel

que personnel. À la question de savoir s'il estimaient viable leur avenir comme jeunes agriculteurs, la majorité des répondants (62%) indiquaient qu'un avenir viable dans le secteur ne serait possible pour eux que dans certaines circonstances. Bouclant ainsi la boucle, ce résultat explique, dans une certaine mesure, la très faible proportion de fermes de l'UE exploitées par des agriculteurs de moins de 35 ans.

Que peut-on alors faire pour améliorer la situation des jeunes agriculteurs et de ceux qui envisagent d'entrer dans le secteur agricole ? En tant que jeune agriculteur et président du CEJA, mon avis est qu'une UE forte est le moteur nécessaire pour nous aider à relever ces défis. Je crois cela parce que cette Union, avec ses défauts et ses limites, n'est pas un frein mais agit comme un moteur pour tant de choses que nous nous efforçons de réaliser. Un soutien indéfectible de la part de l'UE est nécessaire pour faire du renouvellement des générations dans l'agriculture une réalité. Je crois aussi que la PAC pour après 2020 donnera l'occasion de graver ces réformes dans le marbre.

Nous vivons à une époque où les obstacles qui se présentent aux jeunes agriculteurs sont presque impossibles à surmonter sans aide. Au CEJA, nous travaillons jour après jour pour que cette aide soit offerte aux agriculteurs. Malgré les difficultés, je garde bon espoir. Les parties prenantes à Bruxelles et plus loin montrent de l'intérêt pour notre action et sont prêtes à collaborer avec nous. Peut-être encore plus important, nos membres, de jeunes agriculteurs de toute l'Europe, continuent à se rencontrer, à discuter et à atteindre des accords en dépit de leurs différences. Cette entente est, à mes yeux, une excellente raison pour aimer et célébrer l'UE et l'agriculture européenne.

 POUR EN SAVOIR PLUS

www.ceja.eu

Rapport « European Young Farmers: Building a Sustainable Sector » :
www.ceja.eu/wp-content/uploads/2017/09/CEJA-DeLaval-Survey-European-Young-Farmers.pdf

À LA UNE... RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

REPORTAGE

Assurer l'accès au secteur pour une nouvelle génération

La communication de la Commission européenne relative à la PAC et les propositions législatives qui ont suivi identifient le renouvellement des générations comme une priorité essentielle dans le nouveau cadre d'action, et énoncent une série d'instruments – certains obligatoires et d'autres volontaires – destinés à susciter de nouvelles vocations d'agriculteur. La communauté du développement rural est déjà bien occupée à mettre à l'épreuve de nouvelles idées et initiatives pour gérer le problème du vieillissement auquel est confrontée la population agricole en Europe, et mettre sur les rails une nouvelle génération d'agriculteurs.

Comme souligné l'an passé lors de l'atelier du REDR sur le renouvellement des générations – organisé conjointement avec le Conseil européen des jeunes agriculteurs (CEJA) –, en Europe, les jeunes agriculteurs et les nouveaux venus dans le métier se heurtent à trois grands obstacles pour réaliser leurs ambitions : l'accès aux terres, l'accès au capital et l'accès à la formation et aux connaissances. Vous trouverez ci-dessous une sélection d'approches qui réussissent à améliorer l'accès au métier pour la prochaine génération d'agriculteurs.

ACCÈS AUX TERRES

UNE APPROCHE COOPÉRATIVE

Les agriculteurs belges sont souvent très dépendants de leur propriétaire. Il n'est pas rare qu'un agriculteur possède une petite proportion des terres qu'il exploite et en loue la majeure partie. Quand des terres sont mises en vente, les petits agriculteurs risquent vite de perdre l'accès à celles-ci. Ces pertes affectent négativement la viabilité de leur exploitation.

«Terre-en-vue» est une coopérative belge, une organisation sans but lucratif qui aide les agriculteurs déjà actifs et les nouveaux venus à accéder aux terres. Animée d'une philosophie très écologique, elle entend juguler la diminution du nombre de fermes et ainsi le déclin de la diversité agricole et de la résilience alimentaire des communautés locales qui s'ensuivent. Terre-en-vue centre ses activités sur l'accès durable aux terres mais, la coopérative s'appuyant sur un solide réseau, elle fournit aussi des accès aux connaissances, au savoir-faire et à des options de financement.

La coopérative confie des terres à des agriculteurs et les aide à s'installer ou à développer des fermes agroécologiques qui donnent la priorité aux chaînes alimentaires courtes, aux systèmes de ventes directes et aux réseaux d'agriculteurs locaux. Les agriculteurs désireux de bénéficier d'un soutien de la coopérative lui proposent des projets dotés d'un plan commercial viable et bien structuré.

La coopérative a réuni près de deux millions d'euros en vue de soutenir 14 fermes. À cela s'ajoutent le soutien à la mise en place de trois projets, où propriétaires et porteurs de projets traitent directement l'un avec l'autre.

Terre-en-vue a acquis 76 ha de terres agricoles pour ces 14 fermes et trois autres projets sont en cours en vue d'acquérir 35 ha supplémentaires. Chaque fois qu'un nouveau projet est proposé, il est présenté sur le site web de Terre-en-vue, ce qui permet aux citoyens investisseurs potentiels de prendre des parts dans la coopération en vue d'acquérir les terres en question. Le retour sur investissement se présente sous la forme de bénéfices sociaux et environnementaux. Terre-en-vue organise des conférences, des débats, des concerts, des visites de fermes et des formations dans le cadre de son engagement envers ses parties prenantes.

L'organisation travaille en Belgique francophone, c.-à-d. dans la Région Wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale. Terre-en-vue soutient les agriculteurs sur la base de leurs propositions de projet plutôt que sur celle de leur expérience agricole. Dans la région de Bruxelles, les agriculteurs qui recherchent un soutien sont relativement jeunes et souvent de nouveaux venus dans le secteur.

«En ayant seulement de l'argent et pas de filet [de sécurité] social[e], on n'a pas une grande résilience», explique Maarten Roels, cofondateur de Terre-en-vue. La mise en réseau est un élément central de l'approche suivie.

Depuis 2015, Terre-en-vue est également active dans le domaine de l'agriculture péri-urbaine, en tant que partenaire du projet «BoerenBruxselPaysans», mené à Bruxelles au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER). Son rôle est de trouver des terres propices au

développement de fermes de petite taille mais diversifiées et à haute valeur ajoutée qui s'intègrent bien dans le tissu social de la ville. Ce travail ouvre une nouvelle possibilité d'accès aux terres, celle de l'intermédiation, qui réunit propriétaires et nouveaux agriculteurs pour convenir de baux durables.

Terre-en-vue est aussi cofondatrice du réseau européen «Access to land», qui comprend 15 organisations des quatre coins de l'Europe.

L'objectif de ce réseau est de partager des expériences, des idées et des outils pratiques pour aider les agriculteurs à accéder aux terres dans le cadre

de la transition agroécologique et du renouvellement des générations, et à s'engager dans un processus de bonne gestion des terres.

Pour en savoir plus :

- www.terre-en-vue.be/presentation/la-cooperative/prendre-des-parts
- www.accesstoland.eu/

ACCÈS AU CAPITAL

INVESTIR DANS LES JEUNES AGRICULTEURS

En Irlande, le soutien apporté à la nouvelle génération d'agriculteurs est organisé au titre du programme «Targeted Agricultural Modernisation Scheme II»⁽¹⁾ (TAMS II - Régime ciblé de modernisation agricole). Ce programme de modernisation comprend un volet spécifique pour les jeunes agriculteurs («régime d'investissement en capital pour jeunes agriculteurs»). Aspect intéressant, la sous-mesure primaire du FEADER visant à soutenir les jeunes agriculteurs (M6.1) n'a pas été activée au titre du programme de développement rural (PDR) 2014-2020. Au lieu de cela, l'aide aux jeunes agriculteurs est principalement fournie à travers la sous-mesure 4.1 (aide aux investissements dans les exploitations agricoles). La stratégie irlandaise combine aussi la mesure 4 (investissements physiques) et la mesure 16 (coopération) pour former un «régime de prime agricole collaborative», qui permet aux agriculteurs d'engager l'aide d'experts pour l'élaboration d'un nouvel accord de partenariat agricole.

Le programme TAMS II est cofinancé par l'UE et le gouvernement irlandais. Doté de 120 millions d'euros, le «régime d'investissement en capital pour jeunes agriculteurs» soutient les jeunes agriculteurs en finançant la construction, l'acquisition ou l'amélioration de propriétés ainsi que l'achat de nouveaux matériels et machines. Des subventions sont offertes pour les investissements en capital au taux majoré de 60% pour les jeunes agriculteurs jusqu'à un plafond de 80 000 euros par exploitation agricole, comparativement à une intensité normale de l'aide de 40%. Cette intensité



© Irish Rural Network support unit

MODÈLE DE RÔLE

Leo Morrissey, 28 ans, est un éleveur de moutons de Ballinasloe, Galway, en Irlande. Avec ses parents et son frère, il a suivi un processus de transfert d'exploitation agricole. Leur exemple intéressant est utilisé par le RRN irlandais pour évoquer le PDR auprès de ses parties prenantes.

“ Dans le cadre du régime d'investissement en capital pour jeunes agriculteurs, j'ai introduit une demande pour environ 4 000 mètres de grillage pour ovins et les portes qui vont avec. Avec ce projet, j'entre dans les conditions pour obtenir une subvention de 60% qui, je crois, sera un point de départ solide pour le développement de mon entreprise. ”

Leo n'a pas fait une demande au titre du «régime de prime agricole collaborative» sous la mesure 16, surtout en raison du profil d'âge de ses parents et de la bonne santé financière de la ferme.

Il a cependant bénéficié de la subvention offerte au titre du programme TAMS II, le «régime d'investissement en capital pour jeunes agriculteurs».

Afin d'insuffler de l'inspiration à des jeunes et à de nouveaux venus en agriculture, le RRN irlandais a fait de Leo l'une de ses études de cas de «jeune agriculteur formé», un exemple largement diffusé.

(1) <https://www.agriculture.gov.ie/farmerschemespayments/tams/youngfarmercapitalinvestmentscheme>

INSTRUMENTS FINANCIERS : MODE D'EMPLOI

Les instruments financiers cofinancés par les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) sont un moyen efficace pour investir dans la croissance et le développement des personnes et des entreprises de toute l'UE.

Ils peuvent être mobilisés par les États membres et les régions pour investir des financements des Fonds ESI disponibles par le biais de produits financiers tels que des prêts, des garanties, des prises de participation ou d'autres mécanismes à prise de risque qui soutiennent des projets sur le terrain.

Pour le FEADER et le renouvellement des générations en particulier, les instruments financiers réduisent la pression exercée sur les subventions, peuvent s'utiliser de façon flexible (pour une large palette d'interventions) et, comme l'aide accordée est censée être remboursée, encouragent les demandeurs à développer des plans commerciaux plus solides.

fi-compass – une initiative de la Commission européenne en partenariat avec la Banque européenne d'investissement – est une plateforme de services de conseil sur les instruments financiers disponibles au titre des Fonds ESI.

fi-compass offre un savoir-faire pratique et des outils de formation au sujet des instruments financiers. Ces outils sont notamment des « modes d'emploi », des fiches d'information pour référence rapide, des modules d'apprentissage en ligne, des séminaires de formation présentiels et des événements de mise en réseau.

Les conseils spécifiques destinés aux autorités de gestion, aux intermédiaires financiers et aux autres parties prenantes qui veulent se renseigner sur les caractéristiques, la conception et l'organisation des instruments financiers comprennent des informations sur l'utilisation de ceux-ci dans le cadre du FEADER.

www.fi-compass.eu/esif/eafrd

de l'aide plus élevée sert à encourager ceux qui souhaitent entrer dans le secteur ou améliorer leur exploitation. Les agriculteurs peuvent introduire une demande directe au titre du programme ou passer par l'intermédiaire d'un conseiller agricole agréé.

UN MODÈLE DE FINANCEMENT INNOVANT

Dans son PDR, l'Estonie a inclus 36 millions d'euros destinés à des instruments financiers comme moyen alternatif de soutenir les jeunes agriculteurs, les groupes de producteurs et les start-ups. Elle a mis en place deux types de prêts : des prêts de croissance et des prêts d'investissement de longue durée. Plus de 50 % des financements ont déjà été alloués, permettant de créer 173 emplois dans le

cadre de 80 projets. La plupart des projets qui reçoivent une aide parviennent à accroître leur compétitivité, à moderniser leur production et à augmenter l'efficacité de leurs ressources.

Dans le cadre du PDR, les prêts sont accordés par l'intermédiaire de la Fondation estonienne pour le développement rural, un intermédiaire public, auquel le secteur bancaire renvoie maintenant ses clients qui recherchent un soutien à l'entrepreneuriat. Cette approche permet aux PME et aux start-ups de surmonter les difficultés rencontrées pour obtenir des prêts de développement rural.

Linda Pajo et Kermo Rannamae sont parmi les bénéficiaires de ce type de financement innovant. Alors que les banques commerciales leur refusaient un prêt ordinaire à cause de leur manque d'expérience, quand ils

ont présenté leur solide plan commercial, ils ont immédiatement obtenu un prêt d'investissement. Afin de moderniser leur ferme, ils ont ainsi pu investir dans une installation de séchage du foin et la trayeuse la plus avancée d'Estonie. Cet apport de nouvelles technologies rend l'exploitation beaucoup plus efficace. Au niveau du pays, le résultat est que le lait de chèvre importé a été remplacé, pour la première fois, par une production nationale.

Une nouvelle fiche d'information explique comment destiner l'Initiative en faveur des PME au secteur agricole : www.fi-compass.eu/publication/brochures/sme-initiative-under-eafrd

ACCÈS AUX CONNAISSANCES**NATURELLEMENT CURIEUX**

Le Réseau rural national de Suède a trouvé de nouvelles façons d'attirer les agriculteurs « naturellement curieux » qui ont envie d'apprendre mais se trouvent souvent dans des zones retirées, loin les uns des autres. Il a commencé par utiliser des podcasts pour diffuser les informations et, plus récemment, s'est mis à organiser des webinaires. Cette approche de communication s'est révélée un moyen efficace et attrayant d'intéresser les jeunes agriculteurs aux connaissances modernes.

Märta Jansdotter fait partie du groupe de travail « jeunes entrepreneurs d'entreprises vertes », le deuxième groupe que le RRN a spécialement créé pour la thématique des jeunes. Elle a monté sa propre entreprise afin de créer une agriculture « régénérative » et ainsi améliorer les terres tout en rehaussant la qualité d'aliments et de fibres. Elle est aussi à la tête de l'entreprise Grona gardar (*Fermes vertes*), qui produit du bœuf et de l'agneau élevés en pâturage sur 40 fermes, avec un chiffre d'affaires actuel de deux millions d'euros. Märta



entend court-circuiter la chaîne de valeur en fournissant directement des aliments à des restaurants et des réfectoires d'écoles et d'hôpitaux.

Pour atteindre cet objectif, il faut aussi changer la forme traditionnelle de l'agriculture. Mārta gère une entreprise comptant huit employés et cherche à développer le volet «commerce en ligne» de ses ventes et à étendre ses activités à d'autres domaines de produits d'épicerie, cela pour que l'exploitation de la ferme de son père soit transférée à une autre entreprise, même si elle en conserve les terres. Le renouvellement des générations suppose qu'un nouveau modèle commercial permette de garder la valeur au niveau de la production alimentaire, non plus à celui des grandes chaînes de détail.

Pour Mārta, le réseau créé par le groupe de travail est important pour le développement d'une entreprise. Comme le groupe de jeunes entrepreneurs ne se réunit physiquement qu'une fois par an et que l'aspect social permet de tisser des relations, le format en ligne doit être attrayant.

DES SERVICES DE CONSEIL DE PAIRS POUR LES NOUVEAUX VENUS

En Écosse, dans le cadre du Service de conseil agricole (FAS) financé par le FEADER,

une composante spécialisée a été créée en 2010 concernant les besoins spécifiques des nouveaux venus dans le secteur. Comptant quatre groupes au départ, cette composante s'est maintenant étendue à 14 groupes répartis un peu partout dans le pays, souvent dans des zones rurales retirées.

Ces groupes se réunissent deux fois par an et leurs thèmes de discussion évoluent avec le temps. Lors des réunions les plus récentes, ils ont étudié comment ajouter de la valeur à une activité (en apprenant des compétences de boucherie enseignées par un boucher professionnel et un chef cuisinier) et examiné les différences entre agriculture contractuelle et partagée. Ils produisent des études de cas, des séquences vidéo et des fiches d'information afin de promouvoir les connaissances mais, selon Kirsten Williams, responsable du programme, la composante la plus utile consiste à offrir aux nouveaux agriculteurs un environnement où ils peuvent échanger avec leurs pairs: «Tout le monde est sur un pied d'égalité. Il n'y a pas de questions bêtes, et la mise en réseau est très importante pour l'entraide.»

Une conférence récemment tenue à Perth, à laquelle plus de 100 nouveaux venus à l'agriculture ont assisté, a permis d'entendre «des orateurs porteurs d'inspiration, en plus d'une série d'avis professionnels», raconte

Kirsten. Cette conférence, qui recueille un succès croissant, en était à sa cinquième édition annuelle. Ce sont les membres des groupes qui décident des thèmes à débattre. Les thèmes les plus récents étaient la diversification et la comptabilité d'entreprise. Soulignons encore la possibilité d'un tutorat individuel par l'intermédiaire du FAS. Les nouveaux venus peuvent ainsi combiner à leur gré les services de soutien avec la mise en réseau.

POUR EN SAVOIR PLUS

https://enrd.ec.europa.eu/enrd-thematic-work/generational-renewal_fr

ÉTUDE DE CAS : LA FAMILLE MAČAJ (SLOVAQUIE)

Au début des années 1990, Juraj Mačaj Sr. a créé une petite ferme familiale spécialisée en pommes de terre et, par la suite, en autres légumes. Quand la Slovaquie est entrée dans l'UE en 2004, la famille Mačaj a pris la décision stratégique de se centrer sur la qualité de la pomme de terre.

Soutenue par diverses aides du FEADER, elle a alors investi dans la production de pommes de terre et d'oignons en se dotant d'équipement de calibrage et d'emballage et en commençant à fabriquer des sous-produits de pommes de terre, l'accent étant mis sur la saveur.

Les enfants de la famille ont suivi des études et obtenu des diplômes utiles pour ces activités. Le fils aîné, Juraj, l'actuel manager de l'exploitation agricole, a étudié l'économie. Sa sœur, Lucia, a étudié le droit et gère maintenant les aspects juridiques de l'entreprise. Quant au cadet, Marek, l'agronome en chef de l'exploitation, il a fait des études à l'université d'agronomie, comme son père et son grand-père l'avaient fait avant lui.

Aujourd'hui, la famille Mačaj figure parmi les plus grands fournisseurs de pommes de terre et de légumes de Slovaquie. Outre les marchandises principales – pommes de terre et oignons –, la famille a entrepris une diversification avec d'autres produits maraîchers tels que persil, choux et ail.

Juraj, Lucia et Marek, conscients de la nécessité d'assurer la continuité de leur tradition agricole familiale, font déjà participer leurs enfants à l'exploitation.



© Mařo Štrauch

À LA UNE... RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

REPORTAGE

Attirer et retenir
la nouvelle génération

Pour la continuité de la vie rurale, il est impératif de rendre les zones rurales attrayantes aux yeux des jeunes générations. De nombreuses zones rurales d'Europe sont confrontées au double défi du dépeuplement et du vieillissement de la population. Que peut-on faire pour contrer ces tendances ?

L'attrait de la vie rurale dépend d'une combinaison de facteurs économiques, environnementaux et sociaux. Les décisions de migration des jeunes sont influencées par une grande diversité de facteurs, comme l'offre de services sociaux, le degré d'accessibilité, l'emploi local, le développement des infrastructures, ainsi que par les spécificités relatives à la famille, aux amis et aux réseaux sociaux⁽¹⁾.

Les activités qui peuvent rendre les zones rurales plus attrayantes pour les jeunes sont notamment: la formation et l'éducation (y compris aux compétences

commerciales); la participation aux activités des communautés locales; l'amélioration des services; l'accès à l'internet à haut débit et les espaces de cotravail; le soutien aux start-ups (p. ex. les programmes accélérateurs); et une meilleure communication sur les avantages des zones rurales comme lieux de vie et de travail.

CONTACT AVEC LES JEUNES

L'atelier du REDR sur «Les pôles sociaux en Europe rurale» (9 février 2018)⁽²⁾ a recommandé aux praticiens du développement rural de rechercher la



© Craig Stephen

À L'ÉCOUTE DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Le projet «Young people in Meetjesland» (*Les jeunes du Meetjesland*), financé par LEADER, a commencé par interroger des jeunes de 15 ou 16 ans sur leur vie dans le Meetjesland (Flandre, Belgique). Cette enquête menée dans 13 villes du Meetjesland était centrée sur les sports, les activités culturelles et la mobilité, ainsi que sur l'influence des villes voisines de Bruges et Gand. Elle a débouché sur des recommandations pouvant être prises en compte dans la future politique du gouvernement local concernant les jeunes.

Un autre exemple est le «Rural Youth Project» (*Projet Jeunes en milieu rural*), une initiative lancée en janvier 2018 en Écosse (Royaume-Uni) pour étudier et mieux comprendre les jeunes de 18 à 28 ans en milieu rural. Coïncidant avec 2018 Année de la jeunesse, une initiative écossaise, ce projet combinera une enquête en ligne, une série de «vidéo logs» consacrée aux jeunes de 15 à 20 ans en milieu rural et un festival d'idées de la jeunesse rurale.

« Cette année, la jeunesse est au centre de toute l'attention. C'est pourquoi nous voulons nous assurer que les jeunes puissent se faire entendre et partager avec le monde leur façon de voir les choses », explique Rebecca Dawes, codirectrice du projet.⁽³⁾

www.ruralyouthproject.com

(1) Parlement européen, commission de l'agriculture et du développement rural, «How to promote the role of youth in rural areas of Europe» (*Comment promouvoir le rôle des jeunes dans les zones rurales de l'Europe*), 2010.

(2) https://enrd.ec.europa.eu/news-events/events/enrd-workshop-social-inclusion_fr

(3) Les premiers résultats de l'enquête «Rural Youth Project» ont été présentés à l'occasion du séminaire du REDR sur l'inclusion sociale le 3 mai 2018.

participation directe des jeunes dans les initiatives rurales qui visent à améliorer leur situation socio-économique. Par ailleurs, l'une des conditions préalables pour concevoir des activités destinées aux jeunes est de bien comprendre leurs besoins.

UNE APPROCHE INTÉGRÉE

Les outils politiques du FEADER soutiennent les projets qui s'adressent aux jeunes en milieu rural et cherchent à améliorer la qualité de la vie dans les zones rurales. Au titre des PDR, LEADER, de même que la mesure M1 (transfert de connaissances et actions d'information), peut soutenir les activités de formation et d'éducation ainsi que le développement d'espaces sociaux. La mesure 6 (développement des exploitations agricoles et des entreprises) apporte aussi un soutien, y compris pour le financement de start-ups. La mesure 7 (services de base et rénovation des villages dans les zones rurales) prévoit des aides pour le haut débit et le virage numérique, les infrastructures de loisirs et récréatives, les soins de santé et les transports.

Au-delà du FEADER, il existe d'autres possibilités d'adapter des projets aux besoins des jeunes en milieu rural, notamment avec le Fonds social européen (en particulier pour la formation et l'éducation des jeunes), Interreg, le Corps européen de solidarité (une nouvelle initiative de la Commission européenne à destination des jeunes), Erasmus+ et d'autres programmes d'échange accessibles aux jeunes agriculteurs dans l'UE et plus loin (un aperçu des programmes d'échange élaboré en 2015 dans le cadre du «Projet pilote: programmes d'échange pour jeunes agriculteurs» peut être consulté sur le site web du REDR⁽⁴⁾).



© Baba residence

LES AÎNÉS, SOURCE DE SAVOIR

La «Résidence de Baba» (*baba* signifie grand-mère en bulgare) est une initiative qui réunit de jeunes entrepreneurs urbains et des personnes âgées dans des villages retirés et peu peuplés. Ce projet bulgare contribue à perpétuer les traditions, à rendre les villages plus attrayants et à combler le fossé entre les mondes urbain et rural.

Pendant un mois, les participants vivent dans un village et y apprennent des savoirs au contact des aînés. À la fin du séjour, pendant deux jours, on organise avec des tuteurs un «camp d'idées» au cours duquel les participants identifient des modèles d'entreprise sociale innovants. Des idées de produits, de services ou d'événements sont étudiées à la fois pour susciter un intérêt à l'égard des villages respectifs et permettre aux jeunes participants de développer leur habileté et leurs compétences.

Pour en savoir plus sur ce projet, voir le site web de SIMRA (Social Innovation in Marginalised Rural Areas - *Innovation sociale dans les zones rurales marginalisées*). Le SIMRA est financé dans le cadre d'Horizon 2020, le programme de recherche et d'innovation de l'UE.

<http://www.simra-h2020.eu/index.php/2018/03/14/baba-residence-an-initiative-to-attract-young-people-in-depopulated-villages-in-bulgaria/>

(4) https://enrd.ec.europa.eu/thematic-work/generational-renewal/exchange-schemes-young-farmers_en

ADAPTER LA COMMUNICATION AUX JEUNES

Améliorer la communication concernant les zones rurales peut contribuer à attirer les jeunes et à les retenir dans ce milieu. Des modèles de rôles positifs peuvent servir à améliorer la perception des zones rurales et de leurs avantages. De tels modèles de rôles, par exemple celui du jeune entrepreneur qui prospère en milieu rural, doivent être mis en lumière.

L'atelier du REDR sur l'inclusion sociale⁽⁵⁾ (16 novembre 2017 – Nicosie, Chypre), qui a bénéficié de la participation des réseaux ruraux nationaux (RRN) et d'autres parties prenantes concernées, a montré que la communication à destination des jeunes devait se baser sur des approches plus modernes et inspirantes, qui utilisent les canaux favoris des jeunes, notamment les vidéo blogs (vlogs).

Pour les informations les plus récentes concernant les moyens de rendre les zones rurales plus attrayantes aux yeux des jeunes, voir le rapport⁽⁶⁾ tiré de l'atelier du REDR tenu en mai 2018.



© Odiseu

RETOUR AUX SOURCES

Le projet « Odiseu », mené en Espagne avec un financement de LEADER, est un bon exemple d'approche intégrée pour inciter des jeunes à revenir dans les zones rurales. Odiseu soutient les jeunes désireux de découvrir les possibilités offertes par la vie en milieu rural.

Pour ce faire, le projet propose des activités appuyant des jeunes talents entrepreneuriaux déjà actifs en zone rurale tout en menant des initiatives destinées aux jeunes qui vivent ou étudient dans les zones urbaines voisines. Par exemple, il dispense une formation pour start-up et organise des visites d'entreprises pour les étudiants qui vivent en zone rurale. Des enquêtes sont menées auprès des jeunes originaires d'un milieu rural afin de déterminer quels facteurs les inciteraient à retourner à la vie rurale. Le projet identifie ensuite des opportunités qui conviennent à ces jeunes.

www.odiseujove.cat

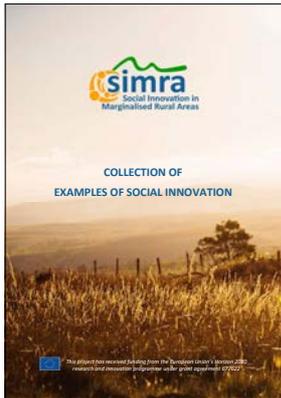
(5) https://enrd.ec.europa.eu/news-events/events/nrms-workshop-social-inclusion-attractive-and-inclusive-rural-areas_fr

(6) https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/w20_social_inclusion_report.pdf

Ouvrages & publications

Recueil d'exemples d'innovation sociale

L'innovation sociale dans les zones rurales marginalisées, projet SIMRA



Ces deux brochures ont été publiées par le projet de recherche SIMRA qui, grâce à un financement dans le cadre d'Horizon 2020, tâche de répertorier les bonnes pratiques d'innovation sociale en matière d'agriculture, de foresterie et de développement rural dans les zones rurales marginalisées.

Les deux publications mettent en lumière la diversité de l'innovation sociale dans toute l'Europe et la région méditerranéenne, à l'aide d'exemples choisis dans la base de données de bonnes pratiques du projet. La seconde brochure souligne des initiatives qui améliorent les services ruraux de base, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie et de la mobilité.

Revue de la politique rurale de l'OCDE: Pologne 2018

Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE)



Publiée dans le cadre d'une série de revues exhaustives de la politique rurale et de ses divers aspects dans les pays individuels, cette étude examine l'éventail de politiques et d'aspects ayant des effets sur le développement rural en Pologne.

Elle décrit ce pays en termes d'économie rurale selon ses diverses régions et ses facteurs propices à la croissance et au développement à travers une politique rurale intégrée. Le document s'achève par un ensemble de recommandations pour stimuler la productivité agricole, soutenir la diversification économique, améliorer la coordination intermunicipale, approfondir la décentralisation et renforcer la gouvernance à niveaux multiples.

ISBN 9789264289925

Penser la PAC

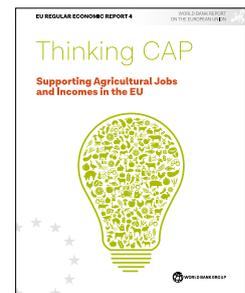
Soutenir les emplois et revenus de l'agriculture dans l'UE

Groupe de la Banque mondiale

Cette publication étudie les évolutions et perspectives économiques, ainsi que les politiques économiques de l'Union européenne par rapport à la politique agricole commune (PAC).

Elle évalue l'impact de la PAC sur la croissance inclusive et avance que le processus de transformation structurelle de l'UE est déjà bien entamé, un processus dans lequel la PAC joue un rôle positif en réduisant la pauvreté et en créant de l'emploi.

Dans les conclusions du rapport, on lit qu'environ la moitié des États membres de l'UE ont fait de l'agriculture un secteur clé pour une prospérité partagée dans les zones rurales. Quant à l'autre moitié des États membres, il leur reste encore à assurer les conditions de base, notamment dans les domaines des infrastructures routières, des services de conseil, des droits de propriété et de l'accès à la santé et à l'éducation, pour atteindre une utilisation plus efficace des ressources de la PAC.



L'agriculture biologique dans la programmation 2014-2020 du développement rural

Unité de soutien au Réseau rural italien

Cette publication passe en revue et analyse les stratégies mises en œuvre par les régions et

provinces italiennes pour soutenir le développement du secteur biologique à travers les programmes de développement rural (PDR) de la période 2014-2020.

Elle établit des comparaisons entre les paiements agri-environnementaux-climatiques en s'attardant en particulier sur la production intégrée et l'agriculture de conservation, ainsi que sur l'agriculture biologique.

La publication soutient qu'un cadre actualisé pour l'agriculture biologique et les autres méthodes de production permettrait d'illustrer les points forts et les faiblesses des interventions environnementales des PDR régionaux et fournirait une base en vue d'améliorations au cours de la prochaine période de programmation.

ISBN 9788899595821



Agriculture urbaine et péri-urbaine

Catalogue de bonnes pratiques

MADRE

« Metropolitan Agriculture for Developing an innovative, sustainable and Responsible Economy »

(MADRE - Agriculture métropolitaine pour le développement d'une économie innovante, durable et responsable) est un projet de coopération territoriale financé dans le cadre du programme méditerranéen Interreg de l'UE. Il entend changer le modèle



d'approvisionnement alimentaire métropolitain en tirant parti des bonnes pratiques existantes, en autonomisant les différentes parties prenantes de l'agriculture métropolitaine et péri-urbaine et en lançant une coopération transnationale dynamique.

Ce catalogue met en évidence des bonnes pratiques identifiées dans les six métropoles associées au projet MADRE, en matière d'innovation agricole, d'innovation sociale, d'innovation de consommation, de recherche universitaire, d'innovation territoriale et d'innovation transnationale.



Fiches d'information sur l'innovation agricole et rurale

Commission européenne, direction générale de l'agriculture et du développement rural (DG AGRI)

Un ensemble de fiches d'information sur des thématiques telles que la transformation numérique dans les zones rurales; le capital humain; les chaînes de valeur durables; les biens publics; les sols; l'eau, les nutriments et les déchets; y compris les projets de recherche en cours et les possibilités de financement bientôt disponibles.

Ces fiches d'information ont été élaborées pour la conférence AgriResearch « Innover pour l'avenir de l'agriculture et des communautés rurales », qui s'est tenue les 2 et 3 mai à Bruxelles, en Belgique.

Pour les consulter, voir : <http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en/news/agriresearch-conference-innovating-future-farming-and-rural-communities>

PUBLICATIONS DU REDR

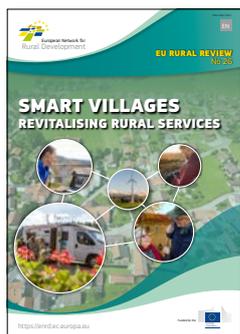
Restez au courant des dernières nouvelles, des points de vue et des évolutions du développement rural européen en lisant les diverses publications du REDR.

Celles-ci sont disponibles dans la section « Publications » à l'adresse <https://enrd.ec.europa.eu> ou en s'abonnant à l'adresse subscribe@enrd.eu. Pour plus d'informations, contactez info@enrd.eu.

REVUE RURALE DE L'UE

La Revue rurale de l'UE est la principale publication thématique du REDR. Elle présente les dernières avancées et connaissances sur une thématique particulière ayant trait au développement rural en Europe. Les thèmes vont de l'entrepreneuriat rural et de la qualité alimentaire au changement climatique et à l'inclusion sociale. Elle est publiée deux fois par an en six langues de l'UE (EN; FR; DE; ES; IT; PL).

No.26 – Villages intelligents : revitaliser les services ruraux



KF-AJ-18-001-EN-N

No.25 – L'efficacité des ressources



KF-AJ-17-002-EN-N

No.24 – Réinventer les opportunités commerciales en milieu rural



KF-AJ-17-001-FR-N

BROCHURE DES PROJETS FEADER

Le REDR publie des brochures présentant des exemples intéressants de projets financés par le FEADER. Chaque numéro met en évidence des exemples de projets fructueux sur une thématique particulière du développement rural. L'objectif des brochures est de mettre en lumière les réalisations du FEADER et d'inspirer des projets futurs. Elles sont publiées en six langues de l'UE (EN; FR; DE; ES; IT; PL).

L'innovation numérique et sociale dans les services ruraux



KF-AP-18-002-EN-N

Des économies rurales efficaces en ressources



KF-AP-18-001-EN-N

Soutenir les entreprises en milieu rural



KF-AP-17-002-FR-N

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

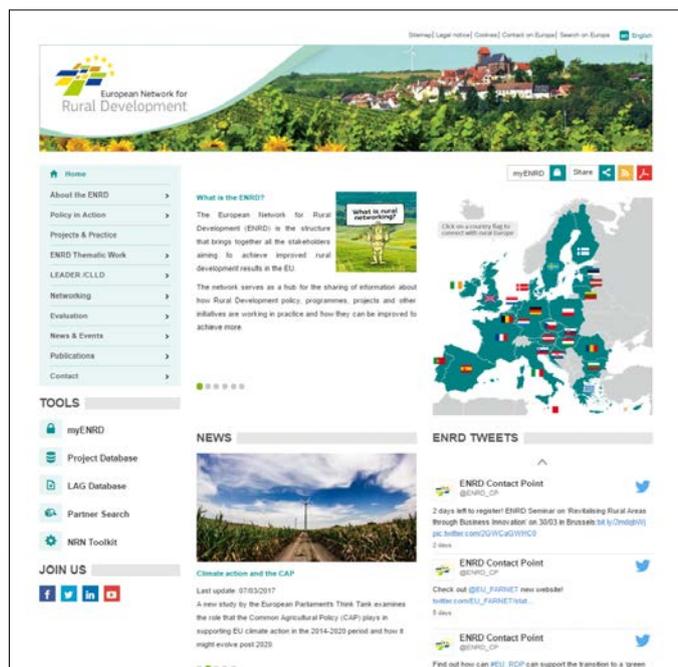
- un seul exemplaire: sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- exemplaires multiples/posters/cartes: auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm), des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm), en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm) ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(* Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Le REDR en ligne



Mettez un « J'aime » à la page Facebook du REDR



Suivez @ENRD_CP sur Twitter



Regardez les vidéos EURural sur YouTube



Rejoignez le groupe de discussion LinkedIn du REDR



ENRD Contact Point
Rue de la Loi/Wetstraat, 38 (bte 4)
1040 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 2 801 38 00
info@enrd.eu



Office des publications

<https://enrd.ec.europa.eu>

